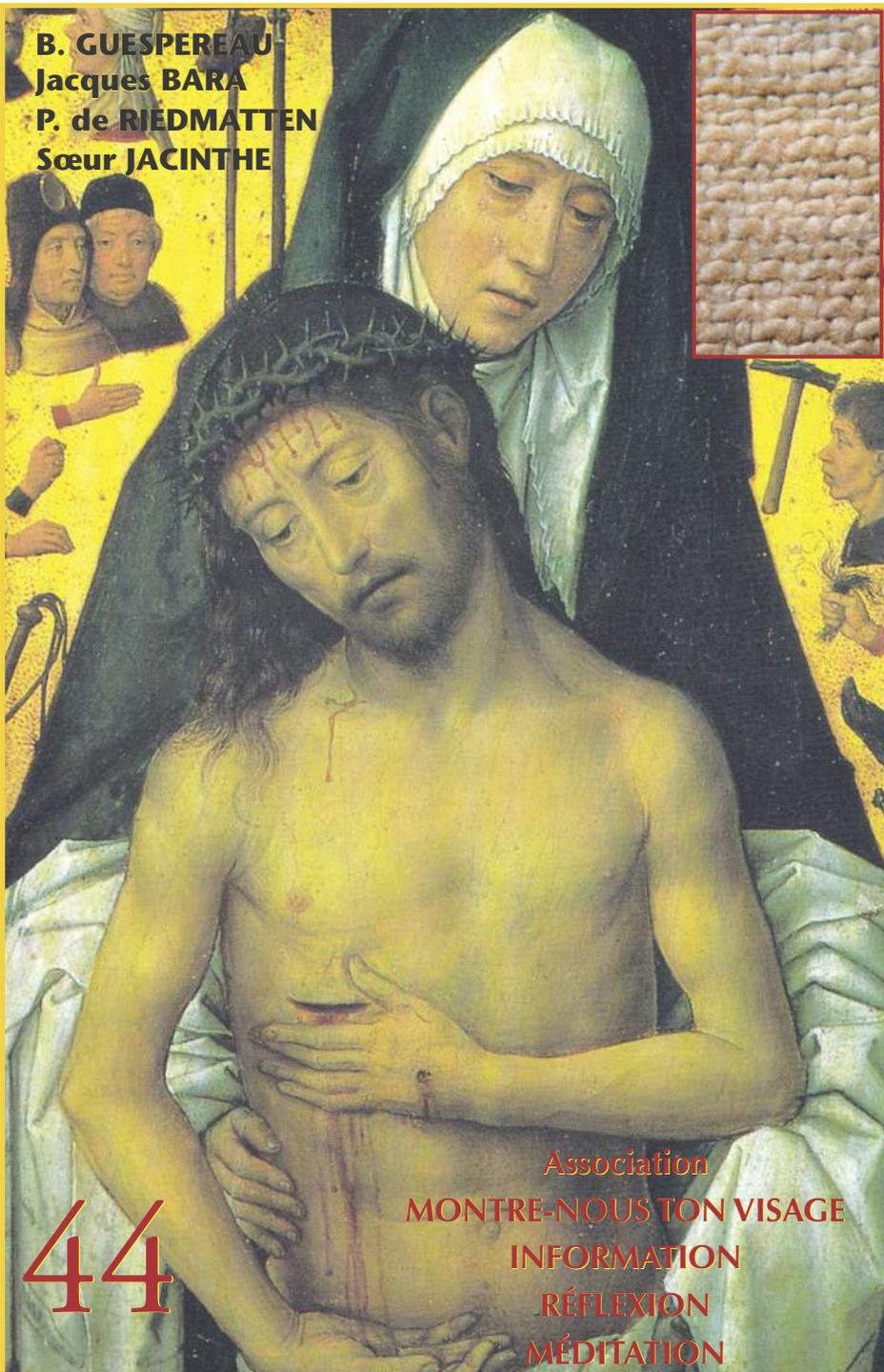


**B. GUESPEREAU
Jacques BARA
P. de RIEDMATTEN
Sœur JACINTHE**



44

Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION

Sommaire

Editorial : <i>par Béatrice Guespereau</i>	Page 1
Mac Crone : L'image du Linceul de Turin est-elle une peinture ? <i>par Jacques Bara</i>	Page 3
L'échantillon C14 était-il représentatif ? <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 14
Les pièces de monnaie sur les yeux <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 32
Un spectacle sur le Saint Suaire, joué par des enfants <i>compte rendu par Sœur Jacinthe</i>	Page 49
Un pionnier du Linceul : Le Père Emmanuel Faure (1880 - 1964) <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 51
Bulletin d'abonnement	Page 59

Photo de couverture : Hans Memling, "La Vierge montrant l'Homme des douleurs" - vers 1475 - National Gallery de Melbourne - Peinture sur bois 27 x 19 cm.

En encart : fragment de l'échantillon donné au laboratoire de Tucson (Arizona) pour le test au C14 de 1988 ; étude textile par T. Jull en 2010 (voir article page 14)

Editorial

MNTV a fêté ses 30 ans...

Serviteurs du Linceul



Nous étions nombreux, ce soir du 28 avril, pour écouter la conférence de Mark Guscini, et pour fêter les 30 ans de notre association lors de notre assemblée générale, à St-Ferdinand des Ternes, où une salle plus grande pouvait nous accueillir.

En mesurant le chemin parcouru pendant ces trois décennies, nous ne pouvons que rendre grâce pour la succession des bonnes volontés et des compétences diverses qui ont été mises en œuvre et ont permis de faire connaître le Linceul : en assurant, au milieu de tant de débats contradictoires, un regard sérieux et objectif, en dépassant les polémiques, et, nous l'espérons, en permettant de poser un regard apaisé sur cette ce Visage qui parle si fort du Dieu incarné, ce Dieu de tendresse venu parmi les hommes...

CONNAÎTRE et CONTEMPLER : si les personnes changent, l'objectif demeure...

Comment ne pas penser aux termes de Benoît XVI méditant devant le Linceul le 2 mai 2010 : *"Tout ce corps parle ; il est lui-même une parole que nous pouvons écouter dans le silence... Il parle avec le sang et le sang est la vie ! Le Saint Suaire est une icône écrite avec le sang."*

Dans ce *Cahier*, les spécialistes répondent (longuement) aux questions complexes et controversées jusqu'ici ; mais les moyens de faire connaître le Linceul se déclinent aussi sous d'autres formes, telles que :

- les JMJ de Madrid, où un stand est prévu, confié à une équipe de jeunes, qui feront découvrir à leurs visiteurs la proximité de ce Jésus incarné qu'ils recherchent confusément...
- et l'expérience inédite des sœurs de la Consolation, lors d'une session des familles au Puy en Velay, pour faire aimer le Linceul aux enfants par un jeu scénique : il suffit de voir les enfants endosser leur rôle avec ardeur, sous le regard bienveillant de Mgr Brincard, Évêque du Puy !

Un autre exemple pourra nous faire méditer : la figure inattendue de ce "pionnier du Linceul", Emmanuel Faure, nous invitera peut-être à rechercher l'attitude juste pour servir le Linceul :

En cette terrible époque de "scepticisme agressif", et de contestation systématique, appuyée sur Ulysse Chevalier, il aurait pu s'approprier les fameux propos de Claudel (MNTV n° 14) qui parle de *"cette sinistre période qui va de 1890 à 1910, période de matérialisme et de scepticisme agressifs et triomphants... Que d'efforts alors pour obscurcir la divinité du Christ, pour voiler ce visage insoutenable, pour en effacer les contours sous les bandelettes entrecroisées de l'érudition et du doute..."*

Histoire exemplaire, mais non sans ombres, d'Emmanuel Faure, cet homme aux multiples talents, médecin, père de famille, conférencier convaincant, qui devint prêtre à plus de 60 ans ... On le verra finalement tenu à l'écart par des religieux, des évêques, ou même des scientifiques.

Cette histoire est peut-être pour nous une invitation à se rappeler que nul n'est propriétaire de ce trésor, même s'il nous a fascinés... **Nous ne sommes que des serviteurs...** et des serviteurs heureux.

Serviteurs du Linceul, nous ne sommes pas non plus des travailleurs isolés : c'est la force de notre équipe, avec ses talents différents, qui nous permet de répondre à toutes les demandes imprévisibles. Le Forum et l'Ostension de l'an passé nous ont valu beaucoup de retombées, notamment plusieurs expositions :

- à Rouen, avec le matériel de Chantal Garde et les posters de Jacques Bara (voir la photo en page 3 de couverture), a fait intervenir cinq d'entre nous pendant le carême, pour traiter les différents aspects de ce sujet inépuisable, chacun selon sa spécialité ;
- dans le Nord, l'exposition du grand collège de Marcq en Baroeul (2500 élèves) a poursuivi sa route vers la Belgique, pour la communauté des Béatitudes à Thy le Château ;
- dans l'Ain, l'exposition de Meximieux est allée ensuite à St-Paul de Varax, pour tout l'été ;
- d'autres expositions ont eu lieu : à Jussieu, pour les étudiants de la Faculté des Sciences ; à Ménilmontant ; en Seine et Marne avec Patrice Majou ; et à Tours avec Chantal Garde, dans ce Carmel où une conférence a été demandée à Pierre de Riedmatten à l'occasion de la venue des reliques de Louis et Zélie Martin, les parents de Thérèse de la Ste Face, béatifiés récemment.

Nous nous réjouissons par ailleurs de voir François Sainmont (dont le père fut un membre fidèle de MNTV) rejoindre notre bureau, où il accepte la charge de trésorier, après Armelle Simonnot, que nous remercions vivement pour son travail et son dynamisme, pendant six ans.

Béatrice Guespereau

Vice-Présidente de l'association

"Montre-Nous Ton Visage"

Mac Crone : L'image du Linceul de Turin est-elle une peinture ?

par Jacques Bara

En 1989, le chimiste américain Walter Mac Crone publiait un article¹ "démontrant" que l'image du Linceul est une peinture. Jacques Bara² résume et commente ici les principaux arguments apportés récemment par le Père Rinaudo et Claude Gavach³ permettant de réfuter définitivement cette hypothèse⁴.

La deuxième partie du livre de J.B. Rinaudo et C. Gavach répond à une des questions les plus importantes que pose le Linceul de Turin : l'image est-elle une peinture ? En effet, démontrer sans contestation que cette image est une peinture médiévale confirmerait la datation au C14 (1260-1390). Ce tissu ne pourrait donc pas remonter au I^{er} siècle et n'aurait pas pu envelopper le corps du Christ. De plus, cela expliquerait la formation de l'image, qui reste un mystère pour la plupart des sindonologues.

Avant de rencontrer le Père Rinaudo, C. Ganache adhérait à la thèse de la peinture médiévale qui serait l'œuvre d'un artiste faussaire. Quatre arguments étaient alors avancés :

- 1 - l'évidence, au Moyen Âge, de la prolifération de fausses reliques ;
- 2 - les publications d'Ulysse Chevalier (au début du XX^{ème} siècle), laissant croire que le pape approuvait l'évêque de Troyes, lequel affirmait que ce Linceul était l'œuvre d'un faussaire ;
- 3 - le test au C14, réalisé en 1988, datant le Linceul entre 1260 et 1390, période qui encadre sa première exposition publique, vers 1356, à Lirey ;
- 4 - les publications de Walter Mac Crone, affirmant que l'image est une peinture dont il aurait identifié les pigments (oxyde de fer) et le liant (collagène) ;

¹ cf. "The Shroud of Turin : Blood or Artist's Pigment ?" - revue scientifique de W. Mac Crone, "Microscope" - décembre 1989.

² membre du Conseil de MNTV, directeur de recherches honoraire au CNRS, responsable de l'antenne locale "Art Culture et Foi", à la paroisse St-Ferdinand des Ternes à Paris.

³ cf. "Le Linceul de Jésus enfin authentifié ?" - Jean-Baptiste Rinaudo et Claude Gavach - éd. F.-X. de Guibert, 2010. Le Père Rinaudo, physio-biologiste, est maître de conférences honoraire à la Faculté de Montpellier ; C. Gavach est directeur de recherches honoraire au CNRS.

⁴ qui avait été déjà totalement réfutée par l'ensemble des autres scientifiques du STURP, en 1981.

Cette thèse ne fait appel à aucun phénomène inconnu, paranormal ou physico-chimique qui ferait intervenir le surnaturel. Elle est donc cohérente, pour tout esprit scientifique. Examinons ses différents points.

1 - Prolifération des reliques au Moyen Âge.

Selon Maurice Vernes⁵, une quarantaine de linceuls ou suaires ont été peints au Moyen Âge, dont quelques-uns possèdent une image. Mais, d'une part, le codex Pray⁶ montre que le tissu actuellement conservé à Turin est bien celui qui était vénéré à Constantinople avant le XIII^{ème} siècle. Et d'autre part, personne n'a pu jusqu'ici reproduire exactement l'image de l'Homme du Linceul, avec toutes ses caractéristiques (tridimensionnalité, superficialité, nature différente des écoulements de sang).

2 - Publications d'Ulysse Chevalier

Ces publications (des années 1901 à 1903) rapportent le mémoire de Pierre d'Arcis (1390), le seul document parlant d'un possible faussaire ; l'évêque de Troyes y mentionne que l'un de ses prédécesseurs, l'évêque Henri de Poitiers, avait mené une enquête (vers 1355) et avait obtenu les aveux du peintre.

Mais personne, à ce jour, ne peut attester la véracité de cette information. En effet, d'une part, ce mémoire n'est ni daté, ni signé, ce qui rend suspect son enregistrement officiel⁷. D'autre part, le chartiste Emmanuel Poule a montré récemment que le pape Clément VII n'avait finalement pas du tout suivi les affirmations de Pierre d'Acis sur un éventuel faussaire ; et que le chanoine Ulysse Chevalier avait volontairement trompé ses lecteurs, agissant "*comme un véritable escroc*"⁸.

Parmi les adeptes les plus acharnés de la thèse du faussaire, on trouve le zététiste Paul-Éric Blanrue. Celui-ci (qui nie l'existence historique du Christ) considère par contre l'existence de ce faussaire comme une vérité

⁵ cf. "Revue scientifique" n° 20 (1902). Qualifié parfois de "*fils prodigue du protestantisme*", Maurice Vernes (1845 - 1923) a eu une attitude fortement antireligieuse au début du XX^{ème} siècle.

⁶ découvert à Budapest, vers 1990. Voir par ailleurs les nombreuses études consacrées à ce manuscrit, daté de la fin du XII^{ème} siècle.

⁷ cf. exposé de Jacques Essertel (professeur d'histoire à Lyon), lors de l'Assemblée générale de MNTV, en 1995 (MNTV n° 20).

⁸ cf. notamment MNTV n° 37 et 43.

historique ("*Une imposture de 2000 ans ?*" - "*Jésus, info ou intox ?*"). Il affirme que, dès le XI^{ème} siècle, des représentations dramatiques jouées dans les églises ont intégré des linceuls factices ; et qu'au XII^{ème} siècle on commença à utiliser des "epitaphioi", pièces de tissu représentant un Christ mort, étendu, les mains croisées. Bien que cette dernière remarque soit intéressante et pertinente, Mr Blanrue reconnaît que l'on ne sait pas avec certitude quelle technique le faussaire a utilisée pour représenter le corps d'un crucifié sur ce linceul.

Mr Blanrue pense alors que l'image du suaire est conforme à la tradition classique de l'iconographie chrétienne du XIV^{ème} siècle. Pour le Père Rinaudo, ce dernier argument n'est pas valable. En effet, pour les partisans de l'authenticité, les représentations du Christ dans les peintures du XIV^{ème} siècle, inspirées par le Visage du Linceul, remontent à un modèle datant du VI^{ème} siècle (cf. travaux de Paul Vignon⁹). Avant le V^{ème} siècle, les représentations du Christ s'inspiraient du paganisme grec ou romain (jeune homme imberbe aux cheveux bouclés). À partir du V^{ème} siècle, une autre représentation apparaît, celle du Christ Pantocrator (traits plutôt sémites, barbe brune, visage allongé, nez fin, cheveux noirs et lisses). Par ailleurs, le présumé artiste travaillait pour ses contemporains, et non pas pour les scientifiques du XX^{ème} siècle. Par exemple, l'indice tibio-fémoral (rapport, en %, entre la longueur du tibia et celle du fémur) est de 82,3 % pour un humain adulte, et de 83 +/- 3 % pour l'Homme du Linceul¹⁰ ; mais, dans l'iconographie, on trouve par exemple 115 % (peinture de Dürer en 1516), ou encore 105 et 103 % pour des peintures datant respectivement de 1643 et 1644.

Pour ma part, j'ai montré d'une autre manière qu'en aucun cas l'image du Linceul ne peut être une peinture médiévale. En effet, la représentation de l'homme crucifié n'est pas conforme à l'iconographie religieuse sur quatre points importants :

- a) aucun peintre n'aurait osé représenter un Christ entièrement nu. A ma connaissance, la seule représentation du Christ nu avant le XIII^{ème} siècle se trouve dans l'enluminure du codex Pray cité plus

⁹ cf. "*Le Saint-Suaire de Turin devant la Science, l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, la logique*" - Paul Vignon – 1^{ère} éd. 1902.

¹⁰ Eric de Bazelaire a observé que la face dorsale était plus grande que la face ventrale. Il explique la différence par le fait que le Linceul a été plié au niveau du bas des reins. Voir aussi les travaux de Thierry Castex (MNTV n° 42).

- haut ; or, on sait que l'artiste qui a osé peindre ainsi le Christ avait vu le Linceul de Turin ;
- b) la place des clous aurait dû être dans la paume et non pas dans le poignet ;
 - c) les traces laissées par la couronne d'épines auraient dû être uniquement sur le front et non pas sur toute la calotte crânienne, suggérant un casque plutôt qu'une couronne.
 - d) enfin, les excoriations consécutives au portement de croix auraient dû figurer sur une épaule et non sur le dos.

Il faut se rappeler que l'empereur Constantin a interdit la crucifixion vers 330 et que la technique utilisée n'a jamais été publiée avec précision. Le Père Rinaudo fait remarquer, de son côté, que Pierre d'Arcis est le seul auteur qui mentionne une contrefaçon. "*Un seul témoin, pas de témoin*" dit-il, selon la sagesse populaire. La Bible dit la même chose : "*Un fait ne pourra s'établir que sur la déposition de deux ou trois témoins*". Et Pierre d'Arcis ne peut pas être le "témoin" de faits supposés être intervenus 35 ans plus tôt.

3 - Datation au C14

C'est l'argument le plus fort, qui justifie à lui seul, aux yeux de certaines personnes, l'adhésion à la thèse médiévale. Cette datation a été réalisée par trois laboratoires indépendants. Les résultats, qui ont indiqué une fabrication probable du tissu entre 1260 et 1390, ont été publiés dans la prestigieuse revue internationale "*Nature*"¹¹ ; les vingt et un cosignataires, spécialistes en radio-datation, concluent que ces résultats "*apportent la preuve définitive que le suaire est médiéval*".

Mais toutes les autres études confirment une date de fabrication beaucoup plus ancienne ; en particulier le codex Pray, comme indiqué plus haut, permet d'affirmer que le Linceul aujourd'hui conservé à Turin est bien le linge qui était profondément vénéré à Constantinople avant 1195 (les dernières études tendent à confirmer qu'il s'agit bien du Saint Mandylion, qui est arrivé à Constantinople en 944, et dont l'origine est attestée au VI^{ème} siècle à Édesse).

Sans remettre en cause l'honnêteté des laboratoires, les spécialistes se demandent donc actuellement quel biais aurait pu fausser la datation au

¹¹ cf. "*Datation du Suaire de Turin*" - volume 337 de la revue "*Nature*", pp. 611 à 615 - 16 février 1989.

C14.¹²

A noter que, malgré certaines insinuations récentes, aucune nouvelle datation au C14 n'a été refaite par l'américain Timothy Jull en 2010 ; celui-ci (qui avait participé au test de 1988) a seulement examiné la structure textile d'un fragment de l'échantillon prélevé en 1998, qui avait été mis de côté par son laboratoire (voir article dans ce même cahier).

4 - Publications de Walter Mc Crone : l'image est-elle une peinture ?

4.1 - L'image est une peinture, selon Mac Crone.

Cet éminent expert en détection de faux en art (décédé en 2008) a conclu ses travaux par cette affirmation : "*L'image entière est l'œuvre d'un artiste du Moyen Âge*". Ce spécialiste de l'ultra-microanalyse a publié trois articles scientifiques sur ce sujet.

Cependant, il n'a pas étudié le Linceul "in situ" à Turin comme le STURP, mais des prélèvements effectués sur 32 bandes adhésives spéciales, apposées alors (en 1978) sur différentes zones (zone sans image, zone image [monochrome] et taches de "sang"). L'étude a été faite uniquement par microscopie à lumière polarisée. Il a dit avoir détecté, sur ces bandes :

- (1) des particules d'ocre rouge (oxyde de fer), sur toute la zone image du Linceul ;
- (2) des particules de vermillon, colorant de couleur rouge, à l'emplacement des taches de "sang";
- (3) du collagène sur toutes les surfaces colorées du Linceul ; selon Mac Crone, le collagène (liant pour fixer les couleurs, utilisé sous forme de gélatine animale) expliquerait aussi, à lui seul, la présence de bilirubine, de porphyrine et d'albumine ;
- (4) et l'absence de traces de composés sanguins sur les taches de "sang".

Mac Crone en a conclu que l'image du Suaire serait une peinture à la colle, comme celle des égyptiens pour réaliser des fresques. De plus, il a prétendu que l'image toute entière du Linceul est une peinture, dont la coloration jaune sépia serait essentiellement apportée par le liant vieilli, et non par les pigments au niveau des zones proprement "image". Dans

¹² cf. "*Synthèse de l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988*" - Pierre de Riedmatten - 2010 - disponible à la procure MNTV.

les taches de "sang", la coloration serait rehaussée par du vermillon. Il a pensé que les fibres des zones "image" étaient faiblement teintées en jaune. Cette dernière remarque rejoint les observations des chercheurs du STURP qui constatèrent que les fragments de fibres sont colorés en surface.

Ces observations ont été publiées dans la revue "Microscope" dont Mc Crone était propriétaire et éditeur en chef, mais qui n'a probablement pas fait appel à un comité de lecture.

4.2 - L'image n'est pas une peinture, selon les études du STURP.

La thèse de Mac Crone est contredite par ces études, qui ont été réalisées, pour la plupart d'entre elles, directement sur le Linceul (et non sur les prélèvements de surface à l'aide de tissu adhésif, comme Mac Crone) : photos, observations microscopiques, analyses spectrométriques, ... Les résultats ont été publiés dans des revues internationales à comité de lecture. La conclusion est claire : *"pas de pigments - ni de peinture, ni de colorants - n'ont été trouvés sur les fibres, ... ce qui exclut la possibilité qu'une peinture ait été utilisée comme méthode de création de l'image"*. Les taches de "sang" sont composées d'hémoglobine et donnent également un test positif pour la sérumalbumine. Les conclusions du STURP se basent sur les six éléments suivants :

- (1) la coloration du tissu est isotrope, aucune trace de mouvement de pinceau n'a été observée ;
- (2) les seuls métaux présents, trouvés en très faible quantité, sont liés à la cellulose. Le fer ne se trouve pas sous la forme d'oxyde de fer de l'ocre rouge ;
- (3) pas de traces de protéines sur l'image (donc pas de collagène, constituant des peintures médiévales) ;
- (4) pas de changement de propriétés physico-chimiques au pourtour des trous de brûlure (dans les zones "image"), qui auraient dû subir l'élévation de température si l'image était une peinture ;
- (5) la coloration générale de l'image (jaune sépia) semble résulter d'une déshydratation-oxydation de la cellulose du lin ;
- (6) les taches attribuées à du sang contiennent bien des composés de sang humain et traversent l'épaisseur du tissu, contrairement à l'image monochrome.

4.3 - Exploration du désaccord

Claude Gavach fait remarquer qu'à tout esprit cartésien l'opposition entre ces deux thèses est incompréhensible, et donc que l'une des thèses est fautive. Il trouve trois points essentiels de désaccord :

Points de désaccord	Walter Mc Crone	STURP
Pigments de peinture dans les zones "image"	oui	non
Substances protéiques	sur toutes les zones "image": collagène	sur les taches "sang": mais pas du collagène
Taches de "sang"	peinture à base de collagène, ocre rouge et vermillon	c'est du sang

Ces divergences sont donc totalement inconciliables, affirme le Père Rinaudo. En fait, entre Mc Crone et le STURP, les techniques d'études ont été différentes, ce qui peut expliquer ces divergences :

a - présence de pigments de peinture.

Le STURP ne nie pas la présence de pigments de peinture mais à l'état de traces. Claude Gavach pense qu'au cours des siècles, des peintres ont exécuté de nombreuses copies du Linceul de Turin à l'échelle 1. Quand ils avaient achevé leurs œuvres, les artistes avaient coutume de déposer leurs peintures à plat sur le Linceul de Turin, la surface peinte plaquée sur l'image, la copie se trouvant alors "sanctifiée". Des particules pigmentaires se seraient alors détachées de la peinture et se seraient fixées sur le tissu du Linceul. Cette explication a été proposée en 1986 par Luigi Fossati et Paul Maloney. Elle a été confirmée expérimentalement¹³, en appliquant une peinture confectionnée avec les ingrédients du Moyen Âge, déposée sur un tissu de lin. Voilà donc une explication tout à fait satisfaisante à la présence des pigments découverts par Walter Mc Crone. De plus, les données spectrales (infrarouge, ultraviolet) sont les mêmes au pourtour des brûlures et dans les zones éloignées. Si

¹³ par Isbel Piczeck - cf. *"Is the Shroud of Turin a painting?"* - cf. Actes du symposium international de Rome, en 1993.

la coloration provenait d'une peinture, des différences auraient été observées ;

b - présence de collagène

Le collagène est une protéine animale, que Mac Crone a trouvée sur toute la partie colorée du Linceul (zones "image" et zone "sang"). Or, les experts du STURP sont formels : *"la coloration jaune sépia de l'image ne montre aucune trace de protéine, même vieillie"*. Ce résultat a été obtenu avec des approches très diverses : études en infrarouge et ultraviolet, spectrométrie de masse, test à la fluorescamine, et surtout action des protéases. Le seul réactif qui fait disparaître la coloration jaune sépia des plages monochromes est le diimide, un réducteur puissant ; ce qui laisse penser que cette coloration est due à un élément oxydé. L'explication de cette contradiction est donnée par Thibault Heimburger¹⁴ : *"Simplement, Mac Crone n'a pas vérifié la présence de collagène, ni par analyse chimique, ni par analyse spectroscopique. Il a affirmé l'existence d'un liant à base de collagène sur les zones image uniquement, à partir d'un examen visuel"*. Mac Crone a d'ailleurs reconnu le fait quand il a écrit : *"Évidemment, je n'ai pas pu réaliser des tests de coloration sur les fibres de l'image du corps"*.

c - taches de sang : de la peinture ou du sang ?

- L'argumentation scientifique de Mac Crone pour une peinture repose sur deux observations :

- (1) la coloration provient d'une peinture formée d'ocre rouge et de vermillon (sulfure de mercure) dispersés dans une solution de collagène vieilli ;
- (2) aucun élément d'origine sanguine n'a été trouvé au niveau des taches de "sang".

Or, Th. Heimburger précise que, *"en fait, Mc Crone a trouvé du vermillon dans huit particules microscopiques ; et la question qui se pose est la représentativité de cette découverte. Peut-être, ce vermillon provient des copies peintes déposées sur le Linceul de Turin ?"*¹⁵. De plus Mac Crone est formel, il ne trouve aucune trace de sang en utilisant les tests couramment appliqués en médecine légale.

¹⁴ cf. article en anglais paru en 2008 sur le site www.shroud.com.

¹⁵ cf. *"Le suaire et la science. Les taches de sang."* - article paru sur le site www.suaire-science.com.

- Selon Heller (médecin) et Alder (chimiste, spécialiste des porphyrines), tous les deux membres du STURP, les tests utilisés par Mc Crone ne sont valables que sur du sang liquide ou mis en solution. En réalité, il s'agit bien de **traces de sang**. Ces deux chercheurs du STURP ont réalisé 13 tests positifs attestant la présence de composés sanguins: la bilirubine et la méthémoglobine (porphyrines formant l'hème, la composante centrale de l'hémoglobine). La bilirubine, produit de dégradation de l'albumine, a un taux assez faible dans le sang, mais augmente en cas de stress violent. Ceci suggère que l'Homme du Linceul a bien été supplicié. Ces résultats ont été publiés dans des revues internationales à comité de lecture. De plus, la plupart des taches sang sont entourées d'un halo (sérum ?) qui donne une légère fluorescence. Ces tâches sont dissoutes par l'hydrazine et par les protéases.

4.4 - Conclusions : pourquoi Mc Crone s'est-il trompé ?

La conclusion apportée par Claude Gavach est claire : Mc Crone s'est trompé, et la vérité scientifique se trouve du côté des chercheurs du STURP. En fait, Claude Gavach fait remarquer, avec pertinence, que **Mc Crone n'est jamais allé à Turin** et n'a donc jamais vu le Linceul à l'œil nu. Il aurait pu alors constater, *de visu*, que la coloration des plages monochromes est superficielle, alors que les taches de sang, brun-rougeâtre, se présentent sous forme de dépôts, adhérant aux fibres de lin et pénétrant à l'intérieur du tissu. En fait, Mc Crone n'a pas étudié la même chose que le STURP, ce qui explique la différence de résultats. Il n'a pas étudié le Linceul lui-même, mais ce qui adhère à la surface du Linceul. Or ce qui adhère n'est pas forcément le reflet de ce qui constitue les images. Si les résultats de Mac Crone sont exacts, son interprétation n'est donc pas correcte, car on ne peut pas extrapoler les résultats obtenus à partir du matériau adhérant au Linceul au matériau constituant le Linceul. Si les résultats avaient été soumis à une revue avec comité de lecture, il est peu probable qu'ils auraient été acceptés pour publication. Or, Mac Crone a publié ses travaux dans la revue "Microscope", revue dont il est le propriétaire et le rédacteur en chef. On ne peut pas être juge et partie.

Au total, Le tableau ci-dessous résume pourquoi **l'image du Linceul n'est pas une peinture** :

	Arguments contre une peinture (STURP)	Arguments pour une peinture (Mac Crone)
Image mono-chrome	La peinture liquide aurait dû pénétrer entre les fils du tissu par capillarité	Pas étudié <i>de visu</i>
	Pas de différences entre les zones de l'image au pourtour des brûlures et les zones éloignées	Pas étudié <i>de visu</i>
	Si ocre rouge, l'oxyde de fer devrait être en plus forte quantité au niveau de l'image monochrome (ce n'est pas le cas)	Présence d'ocre rouge : particules de fer (constituant de la peinture)
	Ces traces s'expliquent par la coutume des auteurs de copies de plaquer leurs œuvres contre la relique, pour la "sanctifier"	Traces de pigments (constituants de la peinture)
	Les rares particules d'oxyde de fer ne sont pas accompagnées des contaminants traditionnels d'une peinture à l'ocre rouge (manganèse, nickel, cobalt)	Manganèse, nickel et cobalt n'ont pas été recherchés
	Le collagène n'a pas été détecté par fluorescence ni par action des protéases	Liant à base de collagène
Image "sang"	Pénétration de la coloration dans l'épaisseur du tissu	Pas étudié <i>de visu</i>
	Plus grande quantité de fer	Pas observé
	Certaines tâches sont entourées d'un halo de sérum détecté par fluorescence	Pas étudié <i>de visu</i>
	Présence de protéines du sang : porphyrine, méthémoglobine, bilirubine.	Pas étudié

Le Père Rinaudo et C. Gavach étudient, dans la dernière partie du deuxième chapitre de leur livre, la personnalité de Mac Crone et des partisans de sa thèse. Parmi les partisans, on retrouve, bien sûr, les scientifiques qui pensent que le test au C14 a définitivement prouvé l'origine médiévale du Linceul. Derrière ces scientifiques, il y a : des catholiques comme le Père dominicain Jean-Michel Maldamé¹⁶ ; des protestants qui suivent l'opinion du fondateur de la Réforme, Jean Calvin ; et des athées. Ces derniers se divisent en deux groupes : les scientifiques et les sceptiques-zététistes. Le scientisme est une idéologie qui déifie la science : tout le réel n'est que matière analysable par la physique et la chimie. Les sceptiques-zététistes sont des ultra-scientifiques qui mènent une croisade contre tout ce qui peut favoriser la croyance au surnaturel, qu'ils réduisent au paranormal. Zététique vient du grec "zêtêin" qui veut dire "douter". Les Zététistes se reconnaissent comme les disciples de Pyrrhon, "*des examineurs, des gens qui pèsent, réfléchissent, étudient attentivement*". Le grand maître français actuel de la zététique, Henri Broch, affirme que "*Le linceul de Turin est une escroquerie*"¹⁷.

En ce qui concerne Mac Crone, les auteurs montrent beaucoup d'estime envers cet expert qui a voulu personnellement résoudre l'énigme de l'image du Linceul par la seule technique de la lumière polarisée. Mais, pour un problème aussi complexe, il faut diversifier les techniques d'investigation, comme l'a fait le STURP. Les controverses passionnées et passionnantes, où l'on peut apprécier la personnalité du chercheur ainsi que l'influence des médias, parfois nocives, montrent les difficultés de la recherche scientifique. "*La science est un ensemble d'erreurs corrigées*", disait Henri Bergson. Reconnaître ses erreurs demande beaucoup d'humilité, ce qui doit être la principale qualité d'un chercheur et permet d'accéder à cette Vérité dont Saint Jean nous dit qu'elle nous rendra libres.

Jacques Bara

¹⁶ ancien recteur de l'Institut Catholique de Toulouse, membre de la Commission Pontificale des Sciences.

¹⁷ cf. "*Le Secret du Snaire - Autopsie d'une escroquerie*" - P.E. Blanrue – Ed. Pygmalion - 2006.

L'échantillon C14 était-il représentatif ?

par Pierre de Riedmatten

Au début de 2010, la question de la représentativité de l'échantillon prélevé en 1988 pour le test au Carbone 14 a été relancée, puis amplifiée par certains médias, notamment à l'occasion de l'Ostension du Linceul. Or l'analyse textile récente d'un fragment restant de l'échantillon prélevé en 1988 a remis en cause l'hypothèse du patch médiéval, soutenue par Ray Rogers en 2005, mais déjà contestée par plusieurs spécialistes. La représentativité de l'échantillon semblerait donc maintenant confirmée. Cependant, cette conclusion, à prendre encore avec réserves, ne résout pas l'incohérence des résultats obtenus par les trois laboratoires. Et cela ne remet pas en cause les autres études récentes, qui confirment, toutes, la très grande ancienneté de ce tissu mystérieux. Le présent article reprend et complète celui mis sur le site MNTV : www.suaire-turin.com.

1 - Hypothèses de retissage

- L'idée que le prélèvement de 1988 a été effectué dans un angle du Linceul fortement manipulé au cours des ostensions, et par conséquent usé puis restauré, n'est pas nouvelle. Déjà, en 1995 (congrès de Rome), Maria-Grazia Siliato avait supposé que des fils moyenâgeux avaient comblé, par la technique dite du *raccomodage à perte, invisible*, les parties usées du tissu, notamment dans la zone du prélèvement¹. De là est née l'idée du *patch médiéval*, qui permettait d'expliquer la datation moyenâgeuse du Linceul de Turin (1260-1390), obtenue en 1988 par les trois laboratoires sélectionnés pour le test au C14 (Tucson/Arizona, Zürich et Oxford).
- Cette idée a été reprise, d'abord en l'an 2000 puis en 2002, par Sue Benford et Joseph Marino qui ont supposé qu'il y aurait eu des réparations de ce type (fils invisibles) au XVI^{ème} siècle². Puis, quelques mois avant sa mort en 2005, le chimiste américain Raymond Rogers³ diffusa les résultats de ses dernières recherches sur des prélèvements faits sur le Linceul, concluant que "*l'échantillon*

¹ cf. "*Contre-enquête sur le Saint Suaire*" - Maria Grazia Siliato - traduction Plon 1998 - éd. D. de Brouwer.

² cf. M.S. Benford et J.G. Marino : 1) "*Evidence for the Skewing of the C14 Dating of the Shroud of Turin Due to Repairs*" - revue "Sindone – 2000" ; 2) "*Historical Support of a 16th Century Restoration in the Shroud C14 Sample Area*" - 2002.

³ coordonnateur de l'équipe des chimistes du STURP pendant les travaux de 1978.

*radiocarbone ne faisait pas partie du tissu original et était non valide pour déterminer l'âge du suaire"*⁴.

- Cette théorie arrangeait tout le monde : les laboratoires, qui ne se seraient pas trompés en datant du Moyen Âge un échantillon malheureusement prélevé à un mauvais endroit ; et les tenants de l'authenticité du Linceul pour qui l'ancienneté du tissu redevenait cohérente avec le test de 1988.
- Dans un film diffusé sur la chaîne Arte, peu avant l'ostension du printemps 2010 à Turin, Barrie Schwartz⁵, s'est appuyé essentiellement sur les travaux ci-dessus pour affirmer que l'échantillon prélevé en 1988 n'était pas représentatif.
- Enfin, quelques éléments nouveaux, obtenus par les américains et par Thibault Heimburger, soutiennent aussi cette hypothèse⁶.

2 - Absence de sources documentaires

- Il n'existe cependant aucun document ancien, selon César Barta,⁷ qui fasse état d'une réparation importante dans la zone du prélèvement. S. Benford et J. Marino reconnaissent d'ailleurs que les réparations supposées "*ne sont pas consignées dans un document*". Et Mme Siliato ne cite aucune source validant ses affirmations.
- En 1534, les clarisses de Chambéry ont fait une réparation majeure, suite à l'incendie de 1532, mais leur récit détaillé⁸ ne parle absolument pas d'une réparation dans cette zone.
- Il y a eu d'autres réparations du Linceul, notamment en 1694 et en 1868, mais sans précision particulière sur cette zone, à notre connaissance.

⁴ cf. "*Studies on the radiocarbon sample from the shroud of Turin*" - Revue "Thermochimica Acta" - Vol. 425 - Janvier 2005.

⁵ photographe du STURP en 1978.

⁶ cf. 1) "*Le Linceul de Turin - Les dernières découvertes qui pourraient tout changer*" - Sébastien Cataldo, Thibault Heimburger - éd. du Docteur Angélique - 2008 ; 2) "*Le Linceul de Turin - Complément d'enquête*" - S. Cataldo, Th. Heimburger et Thierry Castex - éd. du Docteur Angélique - 2010.

⁷ cf. exposé au Symposium du CIELT, à Paris en 2002 - (MNTV n° 26).

⁸ cf. MNTV n° 1.

3 - Doutes lors de la publication de la théorie de R. Rogers

- L'hypothèse de Rogers sur le patch médiéval reposait sur l'analyse de trois types de prélèvements provenant du Linceul :
 - * en 1978, lors des travaux du STURP à Turin, il avait pris, à l'aide de bandes adhésives stérilisées, 32 échantillons de surface "*provenant de toutes les aires du suaire*"; mais, a priori, ils ne pouvaient pas être représentatifs de la structure même du tissu (voir cependant au § 6) ;
 - * en 1979, le Professeur Gonella lui avait envoyé *14 segments de fils de l'échantillon Raes*, prélevés le 24 novembre 1973 (voir cependant au § 6) ;
 - * en 2003, il aurait reçu d'autres fils provenant du prélèvement de 1988, soit 15 ans après le test au C14. Mais on voyait mal comment le Professeur Gonella aurait pu les prendre "*au centre de l'échantillon radiocarbone, avant que celui-ci ne soit donné aux laboratoires de datation*", alors que toute l'opération de prélèvement avait été filmée et décrite plus tard en détail⁹ (voir cependant au § 6). Leur origine et leur position initiale sur le Linceul semblaient alors d'autant moins pouvoir être garanties que le Professeur Gonella¹⁰ avait affirmé n'avoir rien envoyé à Rogers depuis 1979.
- Cette hypothèse s'appuyait par ailleurs sur des résultats qui semblaient insuffisamment étayés¹¹ ; en particulier :
 - a) le colorant trouvé (l'alizarine), supposé n'avoir été utilisé qu'à partir de la fin du XIII^{ème} siècle (dans la gomme arabique), était déjà utilisé plusieurs siècles auparavant au Moyen-Orient (c'est un constituant de la garance). Il y en a sur la Tunique d'Argenteuil qui remonte au minimum au VI^{ème} siècle¹², et qui est venue de Constantinople au début des années 800 ;
 - b) pour la vanilline (composé aromatique résultant de la décomposition de la lignine résiduelle des fibres de lin) :

⁹ cf. récit détaillé du prélèvement réalisé par G.Riggi - reproduit dans "*101 questions sur le Saint Suaire*" - P. Baima Bollone - Ed. St Augustin - 2001.

¹⁰ En 1988, Luigi Gonella (membre de l'Institut Polytechnique de Turin) était conseiller scientifique du custode pontifical du Linceul.

¹¹ cf. MNTV n° 34.

¹² selon une datation au C14 qui a moins de raisons d'être contestée que celle du Linceul.

- * le résultat trouvé (présence sur les fils provenant de *l'échantillon Raes*, absence sur les bandes adhésives) faisait appel à un test de coloration au phloroglucinol (Wiesner) qui n'est pas spécifique de cette molécule ; et rien n'était dit explicitement, à notre connaissance, pour les fils supposés provenir de l'échantillon C14 ;
- * la loi de disparition de la vanilline dans le temps n'avait pas été suffisamment vérifiée en vieillissement accéléré en fonction de la température et du temps¹³ ; ni bien sûr en vieillissement naturel (ce qui aurait nécessité plus d'une centaine d'années) ;
- * la loi de décroissance ainsi déterminée paraissait trop sensible en température : la "durée de vie" (pour perdre 95 % de la vanilline)¹⁴ ne paraissait pas adaptée à un tissu dont l'histoire très mouvementée ne précise pas les variations de température. Et un calcul fait avec la formule donnée par Rogers donnait 6 minutes pour que toute trace de vanilline disparaisse à 200°C : un *patch médiéval*, mis en place avant l'incendie de Chambéry aurait donc lui aussi, subi en quelques minutes une perte totale de vanilline, comme le reste du Linceul. Or S. Benford et J. Marino ont supposé que le patch aurait été mis en place en 1531¹⁵, donc un an avant l'incendie de Chambéry.

Ces raisons, jointes aux observations ci-après, avaient alors entraîné de fortes réserves vis-à-vis de la théorie de Rogers.

4 - Avis des spécialistes

- Lors du Symposium du CIELT à Paris (avril 2002), le docteur J. Jackson n'a pas retenu l'hypothèse d'une erreur due à des fils plus jeunes : *en effet, a-t-il dit, pour arriver à un écart, en âge, d'environ 660 ans¹⁶ pour l'ensemble du tissu, il aurait fallu introduire dans le prélèvement une masse*

¹³ L'étude avait été limitée à deux ans, et à seulement trois températures, dont l'une était destructive.

¹⁴ Cette "durée de vie" était estimée à 3095 ans à 20° C, à 1845 ans à 23° C, et à 1319 ans à 25° C, soit un écart de 1776 ans pour une hausse de 5° C seulement.

¹⁵ selon J. B. Rinaudo et C. Gavach - cf. "*Le linceul de Jésus enfin authentifié ?*" - éd F. X. de Guibert, 2010.

¹⁶ en prenant 1325 comme date moyenne donnée par le test au C14 (1325 + 663 = 1988).

*de fils jeunes très importante, ce qui ne pouvait pas ne pas se voir*¹⁷. A fortiori s'il s'agissait d'un véritable morceau de tissu.

- Le chimiste E. Lindner a écrit : "*Des photographies des échantillons... prises dans les trois laboratoires... démontrent que, en 1988, c'est vraiment du matériel venant du Saint Suaire qui a été utilisé*"¹⁸.
- L'historien Ian Wilson a précisé pour sa part¹⁹ que, "*en 1973, quand j'ai pu consacrer au Suaire huit heures d'un examen attentif... j'ai inspecté attentivement, en lumière rasante, chaque cm² de la surface accessible à mon regard. La composition de la zone où l'échantillon en vue de la datation au C14 devait être prélevé ne présentait pas la plus infime différence par rapport au reste du linge*".
- Par ailleurs, tous les spécialistes des textiles anciens étaient unanimes sur la parfaite représentativité de l'échantillon :
 - * Hilda Leynen a précisé, dès 1990, que "*l'aspect des échantillons ne laisse aucun doute. Il s'agit bien là du même tissu que celui de Turin*"²⁰ ;
 - * Mme Flury Lemberg, qui a fait des observations directes du tissu à la binoculaire et qui a restauré le tissu en 2002 avec une extrême attention, n'a décelé aucune réparation de type invisible²¹ ; elle a même précisé alors : "*il n'y a pas de doute que le Linceul ne contient aucun retissage. Le tissu est constellé d'irrégularités qui sont le résultat des erreurs faites durant le processus de tissage, et qui seraient anormales dans un retissage*" ; et elle a expliqué plus tard "*qu'il aurait été techniquement impossible à un artisan de ne laisser aucune trace de son intervention, en particulier au revers du Suaire...*"²² ;
 - * et Gabriel Vial²³, qui a réexaminé, en avril 2005, des macrophotographies très détaillées du prélèvement de 1988, a con-

¹⁷ cf. MNTV n° 26.

¹⁸ cf. "*La Sindone e la risurrezione*" - E. Lindner - revue "*Il Telo*" d'avril 1998.

¹⁹ cf. "*L'énigme du Linceul*" - Ian Wilson - 2010 - éd. Albin Michel.

²⁰ cf. "*Le radiocarbone face au linceul de Turin*" - Annexe III a - M. C. van Oosterwick-Gastuche - 1999 - Ed. F. X. de Guibert.

²¹ cf. 1) "*Traces, sur le linceul de Turin, d'une histoire très mouvementée*" - article traduit dans le bulletin MNTV n°32 ; 2) "*L'intervento conservativo*" - article paru dans la revue "*Sindone 2000*" (MNTV n° 34).

²² cf. "*L'énigme du Linceul*" - Ian Wilson - 2010 - éd. Albin Michel.

²³ directeur du musée des tissus et du Centre international d'étude des textiles anciens à Lyon ; membre de la Commission de Conservation mise en place à Turin en 1969 - cf. MNTV n° 32.

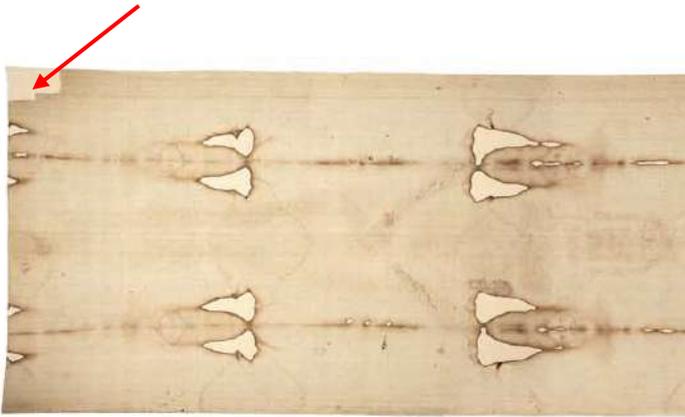


Fig. 1- Zone des prélèvements de 1973 et 1988

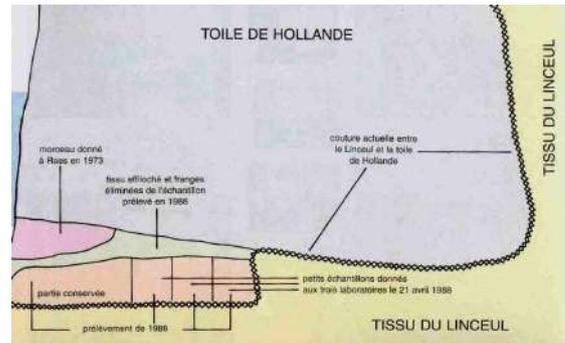


Fig. 2- Détail des prélèvements

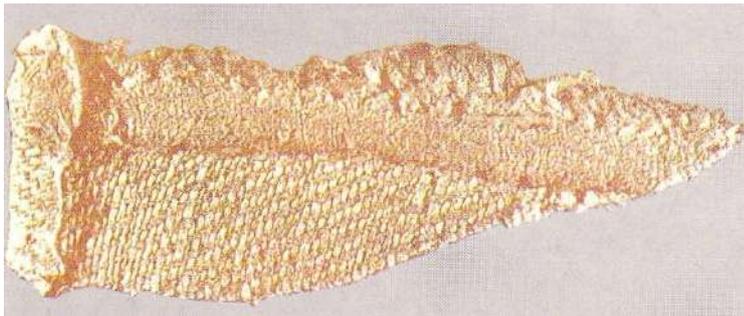


Fig. 3- Prélèvement Raes 1973
cf. "Guide" de G. Moretto (1996)



Fig. 4- Travaux du STURP (1978)



Fig. 5- Épissure

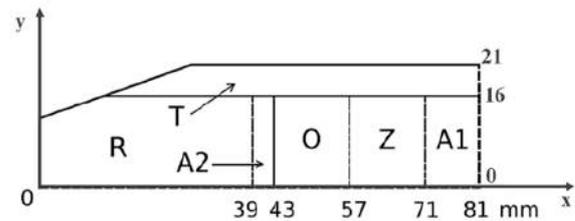


Fig. 6- Prélèvements de 1988



Fig. 7- T. Jull devant son échantillon

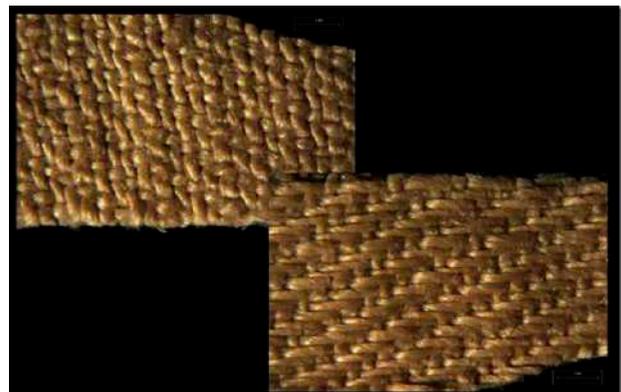


Fig. 8- Face et dos échantillon Jull

firmé "*sans l'ombre d'un doute*" l'identité du prélèvement avec le reste du tissu.

Par ailleurs, comme l'écrit Ian Wilson²⁴, si la technique des fils indivisibles ("french reweaving") était si facile à mettre en œuvre au Moyen Âge, il peut paraître étonnant que le duc de Savoie ne l'ait pas utilisée après l'incendie de 1532, au lieu de faire boucher les trous par du tissu bien visible (corporal).

5 - Conditions du prélèvement de 1988²⁵

- Il a été réalisé par Giovanni Riggi²⁶ en présence d'une trentaine de personnes²⁷, dans le coin supérieur gauche du Linceul (fig. 1) ; et il a été filmé pendant toute l'opération.
- L'endroit du prélèvement a été choisi, en dessous du prélèvement effectué en 1973 pour le professeur G. Raes²⁸ (fig. 1 et 2), "*après une large consultation des experts en textiles et des contrôleurs*"²⁹, loin de l'angle lui-même, en dessous de la bande latérale et de la couture longitudinale (d'origines insuffisamment certaines) ; et "*loin de tout rapiécage et de toute zone carbonisée*", afin d'éviter la présence de tissu récent et de carbone secondaire³⁰.
- Il est vrai cependant que le prélèvement n'a eu lieu qu'à un seul endroit et qu'aucun des autres tests qui auraient pu apporter davantage d'informations, notamment sur le plan chimique, n'a été effectué à ce moment-là.
- L'ébarbage (ramenant à 1,6 x 8,1 cm le prélèvement initial³¹) a permis d'éliminer les " *fils d'une autre nature, qui, même en quantité minimale*

²⁴ cf. "*L'énigme du Linceul*" - 2010 - éd. Albin Michel.

²⁵ cf. "*Synthèse sur l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988*" - MNTV n° 40 (juillet 2009) ; et livret spécifique sur cette affaire (janvier 2010), également disponible à la procure MNTV à Paris.

²⁶ qui avait participé aux travaux du STURP en 1978, en tant que spécialiste de matériels biologiques.

²⁷ dont le cardinal Ballestrero (custode du Saint Suaire), le Docteur Tite (superviseur du test), le Professeur Gonella (déjà cité), le Professeur Testore (directeur de la chaire de technologie textile à l'Institut Polytechnique de Turin), et Gabriel Vial (déjà cité).

²⁸ directeur du laboratoire de technologie des tissus à l'Université de Gand.

²⁹ cf. appendice du 21 avril 1988 au "*Rapporto Sindone*" - G. Riggi - Ed. 3M - 1988.

³⁰ cf. Revue "Nature", vol. n° 337 du 16 février 1989.

³¹ Riggi a indiqué 1,7 x 7,9 cm dans le schéma transmis au cardinal Ballestrero.

auraient pu entraîner des variations dans la datation, étant une adjonction tardive" (cf. rapport de G. Riggi).

- Il y a eu cependant quelques cafouillages, sur les poids mesurés ainsi que sur la densité des échantillons ; mais le Professeur Testore a affirmé, en 1998, que "*les échantillons avaient la même densité que le Linceul*"³².

6 - Soutiens récents et commentaires

Cependant la théorie du patch médiéval, encouragée par les médias (film d'Arte en mars 2010), a été soutenue récemment par de nouveaux éléments techniques, commentés ici.

- Provenance des échantillons testés par Rogers :

- * selon C. Gavach et J. B. Rinaudo (cf. livre de 2010, déjà cité), certains des adhésifs utilisés par Rogers en 1978 peuvent avoir arraché des parties de la structure même du tissu (fibrilles) qui seraient donc représentatives de l'ensemble du Linceul. Ces 32 bandes adhésives (répertoriées comme provenant des zones avec image, sans image, taches d'eau, taches de sang...) sont d'abord allées chez Mac Crone (jusqu'en 1981), puis chez Heller et Adler (cf. livre de Ian Wilson - 2010), avant d'être stockées chez Rogers qui ne les a étudiées qu'en 2004. Mais, si Mc Crone a déclaré ne pas avoir trouvé de traces de composés sanguins sur les zones "taches de sang" (voir l'article dans le présent *Cahier*), c'est bien que ces bandes avaient essentiellement recueilli des dépôts superficiels divers, comme les fameuses traces de vermillon qui lui ont fait affirmer que le Linceul est une peinture ;
- * le prélèvement Raes du 24 novembre 1973 étant adjacent au prélèvement C14 de 1988 (fig. 2 et 3), plusieurs auteurs ont estimé, comme Rogers, que les deux morceaux sont comparables. Mais l'échantillon Raes proprement dit (fig. 3) a été découpé à cheval sur la partie principale du tissu et sur la bande latérale ; il comprenait donc la fameuse couture de

³² cf. lettre du Pr. Testore, du 12 octobre 1998, citée par Mme van Oosterwick-Gastuche, in "*Le radiocarbone face au linceul de Turin*".

jonction et des fils d'ourlet. Une fois cet ourlet défait, le prélèvement a concerné deux petits triangles, respectivement de 40 mm x 13 mm et de 40 mm x 10 mm. Et, *a priori*, ces deux morceaux n'ont pas pu être envoyés à Rogers en 1979, car le professeur Raes les avait renvoyés au custode de Turin en 1976, lequel les a, semble-t-il, conservés. Si le Professeur Gonella a envoyé à Rogers (presque directement) des fils extraits de ces deux morceaux, les comparaisons avec la zone C14 ne sont pas forcément pertinentes, car celle-ci a été nettoyée, selon G. Riggi, de l'essentiel des fils indésirables (cf. § 5). Mais n'étant pas spécialiste des techniques textiles, pourquoi Gonella aurait-il procédé à une opération aussi délicate, alors qu'il avait à sa disposition les 15 (ou 17) fils prélevés minutieusement par les sœurs³³, ce même 24 novembre 1973 ? Dans ce cas, les *14 segments de fils* que Rogers a reçus en 1979, et sur lesquels il aurait fait *l'essentiel de ses études* (selon Th. Heimburger) ne proviendraient pas de l'échantillon Raes proprement dit, car ils avaient été prélevés "à différents endroits, ... dans les zones qui semblaient porter des taches de sang"; ils ne seraient donc pas proches de la zone du prélèvement C14 ;

- * Thibault Heimburger a précisé que Rogers aurait bien eu, en décembre 2003, un reliquat du prélèvement de 1988, envoyé plusieurs années avant à A. Adler. Mais il s'agit de trois fils seulement, tous éliminés par Riggi en 1988 (cf. § 5) : un seul fil provenait du milieu de l'échantillon C14 (donc prélevé effectivement avant la remise aux laboratoires), les deux autres provenant des bords de l'échantillon, du côté de la couture linceul/bande latérale³⁴. Là encore la comparaison avec l'échantillon C14 nettoyé ne paraît pas pertinente.

³³ Le "*Guide du Suaire de Turin*", de G. Moretto (1996) parle de 9 + 6 fils ou fragments de fils, destinés aux recherches hématologiques ; Ian Wilson parle de 17 fils destinés à ces mêmes recherches - cf. "*Le Suaire de Turin*" - 1984, p. 94 et appendice.

³⁴ Suite au Symposium de Dallas en 1998, Adler a écrit, dans un article publié en 2002 : "*les responsables de la prise de l'échantillon daté au C14, L. Gonella et G. Riggi, ont aimablement fourni trois fils de l'échantillon radiocarbone pour notre étude. Deux étaient des fils de chaîne provenant des bords externes et internes de [la partie] de l'échantillon éliminée [pour la datation au C14] et le troisième était un fil de trame du milieu de cet échantillon*" - traduction Th. Heimburger, envoyée à l'auteur en janvier 2011.

Anomalies du tissage :

- Plusieurs auteurs, cités par Th. Heimburger, en font état, en se basant sur des photos de la zone C14, prises avant 1988. Mais G. Vial, qui avait considéré (en 1988) que la zone choisie était saine, a confirmé, en 2005, qu'on retrouve, sur ces photos, "*des anomalies tout à fait naturelles et conformes à ce que l'on peut voir ailleurs sur le Linceul, en d'autres parties proches de l'image*".

Présence de coton.

- Th. Heimburger a précisé³⁵ que Rogers avait trouvé des fibres de coton dans les fils provenant du prélèvement C14 de 1988 ; or ces fils avaient été éliminés par Riggi (cf. ci-dessus).
- Après avoir analysé (en spectroscopie infrarouge) 3 des 14 fils dits du *prélèvement Raes*, nommés R1, R7 et R14, le laboratoire de Los Alamos a déclaré (après la mort de Rogers) qu'ils étaient en coton pur : "*les résultats d'analyse amènent à l'identification définitive de ces fils comme du coton et non pas du lin*³⁶". Mais, sur le même fil R7, qu'il a reçu en 2008 (au congrès de Columbus/Ohio), Th. Heimburger a trouvé moins de 20 % de fibres de coton mélangées aux fibres de lin (voir ci-dessous) ; il en déduit que, sur des fils aussi compacts, il faut séparer les fibres pour en déterminer la nature, ce qui n'aurait pas été suffisamment poussé à Los Alamos.
- Il convient de distinguer :
 - * le coton "moderne" trouvé en surface de quelques fils ou fibres. Or, en 1978, les spécialistes du STURP, dont Rogers lui-même, avaient mis des gants de coton (fig. 4) ; et, lors des ostensions d'autrefois, les évêques avaient sans doute aussi des gants de coton pour tenir le tissu sacré (selon un usage très ancien de respect). Il n'est donc pas illogique d'avoir trouvé quelques fibres de coton "moderne", comme Rogers l'a dit lui-même³⁷ ;

³⁵ cf. "*Le Linceul de Turin - Complément d'enquête*" - S. Cataldo, Th. Heimburger et Thierry Castex - éd. du Docteur Angélique - 2010.

³⁶ cf. "*Le Linceul de Turin - Les dernières découvertes qui pourraient tout changer*" - Sébastien Cataldo, Thibault Heimburger - éd. du Docteur Angélique - 2008

³⁷ cf. "*Le linceul de Jésus enfin authentifié ?*" - J. B. Rinaudo et C. Gavach - éd F.X. de Guibert, 2010.

- * et le coton "de l'ancien monde", *Gossypium Herbaceum*, déjà mis en évidence par Raes en 1973 sur son propre prélèvement. Raes a confirmé que l'échantillon C14 reçu en 1988 par le laboratoire d'Oxford en contenait aussi. Et, dans le fil R7 (ré-analysé par Th. Heimburger - cf. ci-dessus), les fibres de coton trouvées, incrustées dans les fibres de lin, sont en coton ancien, tant à l'extérieur (15 %) qu'à l'intérieur même du fil (environ 10 %). Mais ce coton ancien pouvait avoir été incorporé pendant le filage, car, selon Raes lui-même, "*jusqu'à l'ère industrielle, le coton et le lin se trouvaient dans la même pièce, les fibres de coton s'accrochant partout*"³⁸.
- Sur aucun des fils examinés, il n'a été trouvé de traces de laine, ce qui confirme l'application des prescriptions religieuses de tissage en Palestine ; les fils utilisés au Moyen Âge en Europe pour un retissage pouvaient au contraire en comporter.
 - Il paraît difficile de comprendre comment (selon Th. Heimburger) :
 - * Rogers n'aurait pas trouvé de coton (sauf un peu de coton moderne) dans les bandes adhésives prélevées en 1978 sur toutes les aires du Linceul ; mais il y en aurait sur les fils R1 à R14 qui pourraient pourtant provenir des mêmes zones, variées, du tissu ;
 - * Raes n'aurait pas trouvé de coton dans la petite partie de son propre échantillon (40 x 10 mm), qui provient de la zone à cheval sur la bande latérale (fig. 3) comme la grande partie (40 x 13 mm), laquelle contient du coton ancien (fig. 3).

Spectrométrie Infra Rouge

En se basant sur des photos prises avant 1988, S. Benford et J. Marino³⁹ ont fait identifier une différence de fluorescence en Infra Rouge par rapport au reste du tissu, "*ce qui laisse supposer une composition chimique différente*"⁴⁰. Mais, pour un spécialiste de cette technique, les trois spectres présentés (zone image, zone sans image, et zone du futur prélèvement C14) ne sont pas significativement différents, car ils présentent les mêmes bandes d'absorption.

³⁸ cf. "*Le Linceul de Turin - Complément d'enquête*" - S. Cataldo, Th. Heimburger et Thierry Castex - éd. du Docteur Angélique - 2010.

³⁹ n'étant pas eux-mêmes spécialistes de la fluorescence.

⁴⁰ cf. "*Le Linceul de Turin - Les dernières découvertes qui pourraient tout changer*" - S. Cataldo, Th. Heimburger - 2008

Vanilline

- Plusieurs auteurs⁴¹ sont revenus sur cette "découverte" de Rogers. Celui-ci aurait trouvé très peu de lignine sur les fils dits du *prélèvement Raes* et sur la toile de Hollande, mais sa teneur varierait ailleurs, dans les bandes adhésives ; et il aurait trouvé de la vanilline sur les fils dits du *prélèvement Raes* et pas sur les bandes. En théorie, il pourrait effectivement y avoir, au même endroit (par exemple sur des fibrilles accrochées par les bandes adhésives) de la lignine qui n'aurait pas été totalement éliminée par l'opération initiale de blanchiment, et pas de vanilline car celle-ci aurait pu se dégrader totalement. Mais, d'une part ce qui est exposé plus haut sur la décroissance de la vanilline dans le temps (§ 3), et d'autre part la nature très variée des dépôts superficiels recueillis sur les bandes adhésives (cf. ci-dessus pour les observations de Mc Crone), n'amènent pas à retenir les observations de Rogers comme significatives d'une différence de vieillissement.
- Curieusement, le film d'Arte (mars 2010) ne parle plus du tout de cet aspect important de la démonstration de Rogers.

Épissure

Sur le fil dit R1 du *prélèvement Raes*, Rogers aurait déjà pressenti une épissure (non indiquée dans son article, mais dans ses cahiers de laboratoire). Le laboratoire de Los Alamos a observé que, sous vide poussé, ce fil s'est séparé en deux parties (fig. 5) : les fibres avaient été reliées par une "*incrustation brune*", supposée être une sorte de résine ; mais le rapport du laboratoire⁴² ne dit pas si ce produit a été analysé, ni s'il s'agit d'un fil de lin ou de coton. Et, à ce jour, c'est le seul fil trouvé de ce genre.

7 - Nouvelle Étude textile

- En décembre 2010, la revue "Radiocarbon"⁴³ a publié une nouvelle étude scientifique qui remet également en cause la théorie du patch médiéval de Rogers. Timothy Jull, qui avait effectué le test au C14

⁴¹ Th. Heimburger ; C.Gavach et J.B. Rinaudo, cf. livres déjà cités.

⁴² cf. "*Le Linceul de Turin - Complément d'enquête*" - S. Cataldo, Th. Heimburger et Thierry Castex - éd. du Docteur Angélique - 2010.

⁴³ cf. "Radiocarbon", 2010, vol 52, n° 4 - p. 1521 ss - décembre 2010.

avec Damon, pour le laboratoire de Tucson (Arizona), était un des 21 cosignataires du compte-rendu de 1988 (cf. revue "Nature"). Il déclare avoir repris un fragment de 12,39 mg, provenant de l'échantillon initialement donné à son laboratoire, et avoir confié l'analyse textile de ce fragment à Mme Rachel Freer-Waters qui travaillait au Museum d'Arizona. L'article de la revue "Radiocarbon", cosigné par Mme Freer-Waters s'appuie sur la communication qu'elle avait faite, en novembre 2008, concluant à l'authenticité de l'échantillon de 1988.

- Contrairement à l'étude de Rogers de 2005, il n'a été trouvé, dans le fragment étudié, aucune trace de "*méthode traditionnelle de teinture*", ni aucune trace d'enrobage (gomme arabique), "*mais seulement des impuretés mineures*" (moisissures...) et quelques fibres de coton. Les auteurs déclarent donc qu'il n'y a "*aucune preuve pour étayer l'affirmation que l'échantillon C14 réellement utilisé pour la mesure ait été teinté, traité ou modifié d'une autre manière*"; ils en concluent que rien ne permet de remettre en cause l'appartenance de l'échantillon prélevé en 1988 au reste du Linceul.
- [Bien entendu, la revue "Sciences et Avenir" a cru devoir s'emparer de cette nouvelle étude pour faire un "dossier"⁴⁴ (relayé par d'autres journaux, comme "Le Point"), en s'appuyant sur les zététiciens, dont la volonté de montrer que le Saint Suaire est une "*escroquerie*"⁴⁵ n'a pas désarmé. Nous ne soulignerons pas ici les trop nombreuses contre-vérités de ce *dossier*⁴⁶, dont le but était de "*mettre fin à vingt ans de controverses*", et de démontrer que "*la seule certitude, c'est que le suaire date du Moyen Âge*". Pour mémoire, la revue "Sciences et Vie" avait procédé de même en 2005, et avec les mêmes appuis zététiciens, dans un long *dossier* auquel nous avons alors apporté des démentis formels⁴⁷.]

⁴⁴ "*Suaire de Turin - L'analyse qui confirme l'origine médiévale*"; article de Lauren Demaxey - Sciences et Avenir - n° 767 de janvier 2011 - pp. 48 à 61.

⁴⁵ "*Le Secret du Suaire - Autopsie d'une escroquerie*" - P.E. Blanrue - Ed. Pygmalion - 2006.

⁴⁶ Elles sont développées en partie dans l'article paru sur notre site Internet, y compris pour la dernière tentative de reproduire l'image du Linceul (Garlaschelli - 2009), expérience récusée par le Professeur G. Fanti et admise par *l'artiste* comme un échec.

⁴⁷ cf. "Famille Chrétienne" n° 1438 du 6 août 2005.

8 - Commentaires sur la nouvelle étude

- Il faut d'abord souligner que T. Jull n'a procédé à **aucune nouvelle datation au C14**, contrairement à ce que pourrait laisser sous-entendre, pour le grand public, la revue Sciences et Avenir : "*Avec une datation entre 1260 et 1390, les derniers travaux d'un chercheur britannique démentent la théorie d'un linge ayant enveloppé le corps du Christ*".
- Rappelons aussi que le laboratoire de Tucson/Arizona avait reçu son matériau à traiter (53,7 mg au total) non pas en seul morceau comme les autres laboratoires, mais en deux morceaux non jointifs : le plus grand (appelé A puis A1) pesait 39,6 mg, et le plus petit (appelé A' puis A2) pesait 14,1 mg ; les échantillons confiés à Oxford et à Zürich se trouvaient entre ces deux morceaux, en allant de la gauche vers la droite (voir fig. 6)⁴⁸ ; le petit morceau provenait lui-même de la "réserve" (R sur le schéma), destinée à être conservée, comme témoin, par le custode de Turin, et ramenée ainsi de 154,9 à 140,8 mg⁴⁹.
- L'étude de T. Jull, donc **uniquement textile**, a suscité aussitôt de nombreuses questions, auxquelles certaines réponses ont été apportées au premier trimestre de 2011 :
 - * étonnement que la revue scientifique "Radiocarbon" ait publié une étude textile, sans aucune opération relevant du Carbone 14, alors qu'une revue textile spécialisée aurait dû s'en charger. Or T. Jull⁵⁰ * est devenu récemment directeur de la revue "Radiocarbon" ;surprise que personne n'ait jamais parlé officiellement de ce fragment mis de côté et qu'il soit ressorti tout d'un coup, plus de vingt ans après le test de 1988. Selon T. Jull⁵¹, la partie principale du prélèvement avait été alors découpée en trois, soit $12,39 + 14,72 + 11,83 = 38,94$ mg, somme compatible avec les 39,6 mg indiqués plus haut. C'est donc bien, *a priori*, le morceau de

⁴⁸ Ce schéma semble être maintenant admis par le "Centro" de Turin ; mais d'autres schémas, contradictoires, ont été publiés.

⁴⁹ cf. schéma de Riggi et reconstitution des découpes faite par Mme H. Leynen, en s'appuyant sur une lettre du Professeur Testore du 28 octobre 1989, citée par Mme Gastuche, in "*Le radiocarbone face au linceul de Turin*" - 1999 - Annexe III b - Ed. F.X. de Guibert.

⁵⁰ actuellement directeur du laboratoire AMS de Tucson, en remplacement de Donahue.

⁵¹ cf. lettre au Professeur Fanti du 9 février 2010.

12,39 mg, appelé A1B, qui a refait surface pour cette étude ; et, selon Y. Saillard⁵², le frère Bonnet-Eymard avait déjà constaté cette mise en réserve, lors d'une enquête au laboratoire de Tucson, en 1990 ;

- * étonnement qu'un tel morceau n'ait pas été nécessaire pour faire les mesures de 1988. Mais la nouvelle méthode de comptage (AMS) ne nécessitait que quelques mg pour faire une mesure (soit 500 à 1000 fois moins que la méthode ancienne, dite des petits compteurs) : la masse de 53,7 mg remise à chaque laboratoire était donc largement supérieure aux besoins, même pour faire chacun plusieurs mesures indépendantes ; T. Jull a précisé d'ailleurs que seuls les deux derniers sous-échantillons pris dans le morceau principal (14,72 et 11,83 mg) ont été utilisés pour la datation de 1988 ;
- * perplexité, en regardant la photo publiée par la Presse française (fig. 7), qui montre T. Jull devant l'échantillon analysé, car celui-ci semblait tissé en 2 lient 1 (2/1 pour les spécialistes), et non en 3 lient 1 comme le Linceul (le fil de chaîne passe trois fois sous les fils de trame). Mais après une longue analyse (par le père jésuite M. Pochon et M. Alonso) d'une autre photo⁵³ montrant les deux faces du tissu (fig. 8), il s'est avéré qu'il s'agit bien d'un sergé 3 lient 1 : en effet, la photo mise en cause (fig. 7) présente l'envers du tissu et une déformation oblique des fils chaîne/trame, ce qui a entraîné cette erreur d'interprétation. Il faut souligner qu'il s'agit d'un très petit morceau de tissu, d'environ 0,5 cm², à peine la surface d'un ongle du petit doigt. Pour Mme Flury-Lemberg, expert international déjà cité, "*le morceau découpé dans le tissu, qui a resurgi à Arizona, est sans aucun doute un tissu en croisement 3 lient 1*" ;
- * absence de précision sur la présence de coton, présence cohérente avec les observations faites sur l'échantillon d'Oxford (voir ci-dessus) ;
- * inversion du ratio fils de chaîne/fils de trame par rapport au ratio du tissage du Linceul (mesuré notamment par G. Vial) ; cette

⁵² cf. RILT n° 35 - avril 2011.

⁵³ publiée en 2008 sur le site Internet du Museum de l'état d'Arizona, dans l'étude de Mme Freer Waters.

erreur de description n'aurait sans doute pas échappé à un comité de lecture indépendant des deux auteurs (mais T. Jull est directeur de la revue "Radiocarbon" - cf. ci-dessus). Sur la figure 8, qui montre les deux faces du tissu, il apparaît facile de retrouver le bon ratio fils de chaîne/fils de trame, identique à celui du Linceul.

- Le poids du fragment étudié (12,39 mg) est homogène avec la densité surfacique du Linceul (environ 24 mg/cm²).
- Pour Mme Flury-Lemberg⁵⁴, bien que ce fragment ne fasse *"apparaître en aucun endroit la pointe d'un chevron... parce qu'il est trop petit pour y voir l'endroit de l'inversion de l'arête de croisement"*, elle y a observé des *"irrégularités dans la largeur de la bande de croisement, de même que celles dues à l'épaisseur des coutures de chaîne (pour du lin filé à la main), qui sont typiques du Linceul de Turin"*. Ainsi, conclut-elle, *"la position définie pour le morceau découpé d'Arizona se trouve clairement à l'intérieur de l'échantillon complet découpé dans le Linceul pour le test au C14 de 1988"*. Elle n'a donc *"aucun doute que le morceau du tissu découpé d'Arizona provient du Linceul de Turin"*.

9 - Interrogations subsistantes

- Cependant, l'étude textile diffusée par T. Jull, et les observations ci-dessus n'ont pas convaincu tous les spécialistes. Des interrogations subsistent :
 - * sur l'absence d'enrobage, détectée en fluorescence UV ; selon C. Gavach (livre déjà cité), l'étude ne donne pas suffisamment d'images de référence permettant de comparer des fibres anciennes et des fibres modernes, avec et sans teinture ;
 - * sur l'utilisation des deux morceaux fournis initialement au laboratoire, devenus les quatre sous-échantillons mentionnés plus haut : la revue "Nature" précisait que Tucson/Arizona a fait subir un traitement de décontamination par lavages pour 2 sous-échantillons et un traitement par action de détergents pour les 2 autres ; le fragment A1B en question, de 12,39 mg, a-t-il eu un traitement avant d'être mis en réserve ? Et qu'est devenu le petit

⁵⁴ cf. lettre du 15 mars 2011 au Père M. Pochon.

morceau de 14,1 mg (A2 - fig. 6), dont T. Jull dit⁵⁵ qu'il n'a pas servi non plus à la datation ?

- * sur la position initiale du fragment examiné, par rapport au prélèvement de 1988 : selon Mme Flury-Lemberg, il serait situé au-dessus des quatre autres, comme s'il s'agissait d'un cinquième morceau, mais à gauche, près de l'échancrure oblique, en raison de sa forme (fig. 6 à 8), alors que, selon T. Jull, il vient bien du grand morceau A1, situé à droite ;
 - * sur la taille exacte de ce très petit fragment, qui n'est pas totalement visible sur les photos actuellement disponibles (fig. 7 et 8) ;
 - * sur l'examen même des fils, qui ne semble pas avoir été poussé assez loin, notamment pour les fibres de coton incorporées dans les fils de lin.
- Mais surtout, cette identification, avec le reste du Linceul, de l'échantillon prélevé en 1988, grâce au fragment étudié, ne résout toujours pas l'incohérence observée dans les résultats des trois laboratoires pour le test de 1988 : 104 ans d'écart entre ceux de Tucson et ceux d'Oxford, ce qui traduit bien un manque d'homogénéité, au moins pour la teneur en C14. Rappelons que le niveau de confiance de 5 %, indiqué dans le tableau de synthèse de la revue "Nature", donne "*la probabilité que la dispersion réelle entre les trois dates soit aussi grande que celle observée*" ; cela signifie que la probabilité est de 95 %⁵⁶ pour que la dispersion observée entre les trois laboratoires soit anormale. Comme l'a écrit lui-même Jacques Evin, pourtant très attaché au résultat du test de 1988, "*le résultat d'Oxford est difficilement compatible avec celui des deux autres laboratoires*" (voir MNTV n° 2 et 5).

10 - Conclusions

- La théorie séduisante du patch médiéval, pourtant appuyée par le chimiste R. Rogers, paraît encore moins crédible que lors de sa publication en 2005.

⁵⁵ cf. lettre au Professeur Fantì du 9 février 2010.

⁵⁶ à ne pas confondre avec la valeur des résultats de chaque laboratoire, à 3 écarts-types (σ) autour de la moyenne (courbe de Gauss).

- En dehors des dépôts de surface, liés à l'histoire du Linceul, quelques fils ont pu être rajoutés (coton moderne) ou remaniés (épissures) au cours des diverses réparations du Linceul ; mais les prescriptions antiques de filage sont cohérentes avec la présence de coton ancien à l'intérieur de certains fils, en faibles proportions.
- L'étude de T. Jull, confirmée par Mme Flury-Lemberg (expert international en tissus anciens), montre que l'échantillon prélevé en 1988 pour le test au C14 serait bien représentatif de l'ensemble du Linceul. Mais compte tenu des interrogations restantes, cette conclusion doit être prise encore avec prudence.
- En tous cas, l'agitation médiatique du début de 2011 n'a rien changé, aucun test de datation n'ayant été refait.
- Le problème de la datation reste donc entier (écart anormal entre les résultats des trois laboratoires). Et les études scientifiques restent à poursuivre, peut-être en utilisant les matériaux disponibles, comme la couture longitudinale, ou la deuxième partie de l'échantillon prélevé en 1988 (140,8 mg), toujours conservée, semble-t-il, par le custode de Turin. Et, s'il y a aussi un sous-échantillon conservé à Zürich⁵⁷, il serait intéressant de l'analyser. D'autres méthodes que le test au C14 peuvent-elles être envisagées, bien qu'il n'y ait aucune peinture sur ce tissu ?
- En attendant, les études historiques récentes, qui permettent maintenant de remonter jusqu'aux premiers siècles pour ce tissu mystérieux, gardent toute leur valeur. Les éléments exposés récemment par Mark Guscini⁵⁸ confirment cette très grande ancienneté ; et les traces de monnaie sur les yeux de l'Homme du Linceul (voir l'article dans le présent *Cahier*) semblent attester qu'il est mort en Palestine sous Ponce Pilate.

Pierre de Riedmatten

⁵⁷ cf. article d'Yves Saillard - RILT n° 35 - avril 2011.

⁵⁸ cf. Forum de février 2010 (MNTV n° 42), et compte rendu de l'Assemblée Générale MNTV 2011, à paraître dans le prochain *Cahier* MNTV.

Les pièces de monnaie sur les yeux

par Pierre de Riedmatten

À la fin des années 1970, des traces de pièces de monnaie ont été mises en évidence sur les yeux de l'Homme du Linceul de Turin. Cette découverte, qui paraît confirmer l'utilisation de ce tissu funéraire en Palestine vers l'an 30 (date probable de la mort du Christ), a soulevé, à l'époque, pas mal de questions. Cependant, mis à part le problème de la formation incompréhensible des empreintes de ces pièces sur le tissu, la plupart des autres questions ont trouvé, peu à peu, des réponses satisfaisantes.

Nous essayons de présenter ici une synthèse de cette affaire, à partir :

- *de l'article original du Père Filas¹, qui a mené la première et unique étude rigoureuse, sur les plans technique et historique ;*
- *des pages consacrées à ce sujet dans divers livres, notamment ceux de Ian Wilson² et de P. Baima Bollone³.*

1 - Mise en évidence de traces sur les deux yeux

Au moment même (février 1976), où ils découvrirent, à leur tour, la tridimensionnalité de l'image de l'Homme du Linceul⁴, les américains J. Jackson et E. Jumper (physiciens), ainsi que B. Mottern (spécialiste du traitement d'image par le fameux analyseur VP 8) furent intrigués par la présence de "*renflements*" au niveau des yeux. Après avoir procédé à un examen attentif des photos du relief du Visage, ils signalèrent, à la première conférence d'Albuquerque (mai 1977), la présence de "*configurations semblables à des boutons... posés sur les paupières*"; selon eux, ces protubérances pouvaient s'apparenter à "*quelque type de monnaie*" qui aurait été déposée sur les yeux fermés du défunt. J. Jackson s'appuyait déjà sur sa connaissance des coutumes d'ensevelissement chez les juifs de l'Antiquité⁵. Et il pensa que ces formes irrégulières étaient compatibles

¹ cf. "*La datation du Suaire de Turin à partir des monnaies de Ponce Pilate*", par Francis L. Filas, professeur de théologie à l'Université Loyola de Chicago - monographie publiée en juillet 1980, complétée en juin 1982 - traduction française pour MNTV en 2010. Le Père Filas, jésuite, était aussi mathématicien et physicien ; il a participé aux travaux du STURP en 1978.

² cf. "*Le Suaire de Turin*" - Ian Wilson - Albin Michel - 2^{ème} éd. 1984.

³ cf. P. Baima Bollone : "*101 questions sur le Saint Suaire*" - Ed. Saint Augustin - 2001 - questions n° 84 et 85.

⁴ La tridimensionnalité a été mise en évidence d'abord par le français Paul Gastineau, en 1974 (cf. MNTV n° 36).

⁵ cf. "*Croyances, rites et coutumes chez les juifs au moment de la mort*", P. Bender, in *Jewish Quarterly Review* - 1895.

avec des *leptons* (en grec) ou *prutah* (en hébreu), ces piécettes de monnaie romaines de très faible valeur et d'usage quotidien en Palestine. Au 2^{ème} congrès international sur le Linceul (à Turin, en octobre 1978), P. Ugolotti⁶ a précisé à son tour que, "*sur les paupières supérieures, on remarque, bien en évidence, deux figures géométriques, circulaire à gauche, elliptique à droite, avec une épaisseur bien marquée*". Et G. Tamburelli⁷ a présenté, au même congrès, une image tridimensionnelle de haute définition, sur laquelle on observait des petits corps ronds, symétriques, en correspondance des orbites. Ian Wilson (historien anglais) a remarqué, quelques mois plus tard, la bonne correspondance du diamètre de ces protubérances (15 mm) avec les monnaies de bronze émises en Palestine par les procurateurs romains.

2 - Découverte de la trace d'une pièce sur l'œil droit

Mis au courant de ces observations, le Père jésuite F. Filas découvrit, en août 1979, sur des agrandissements (ayant pour origine les négatifs des photos de G. Enrie prises en 1931), une sorte de dessin dans l'orbite droite, pour lequel il demanda l'aide de numismates américains. Il crut alors mettre en évidence quatre lettres majuscules (en grec) : ECAI (qu'il avait déjà observées en 1954, sans y avoir prêté attention). Après avoir consulté le catalogue des pièces de monnaie de Ponce Pilate visibles au British Museum, ainsi qu'un vieux livre spécialisé (de F. Madden) sur les monnaies juives anciennes⁸, il comprit que ce qui ressemblait à un E (epsilon grec), en raison d'une extension du tissage, était en fait un Y (upsilon grec majuscule) dont la branche droite était presque effacée, mais de hauteur semblable à celle des trois autres lettres C, A et I. Ces quatre lettres, YCAI (entourées en blanc sur la fig. 1), formaient un arc de cercle autour d'une houlette d'astrologue, terminée par une crosse, dite "*lituus*"⁹.

⁶ qui a découvert, le premier, les fantômes d'écritures autour du Visage, étudiés ensuite par A. Marastoni, puis, plus tard, par A. Marion et A. L. Courage.

⁷ qui a utilisé le traitement d'image, notamment pour supprimer les blessures sur le relief du Visage.

⁸ cf. "*Histoire des Monnaies juives et des Monnaies dans l'Ancien et le Nouveau Testament*" - F. Madden - 1864.

⁹ Chez les Étrusques, le lituus était un bâton terminé par une crosse qui servait pour les rites sacrés (notamment pour le bornage des temples) ; il serait à l'origine de la crosse des évêques et du mot "liturgie" - Source Wikipédia.

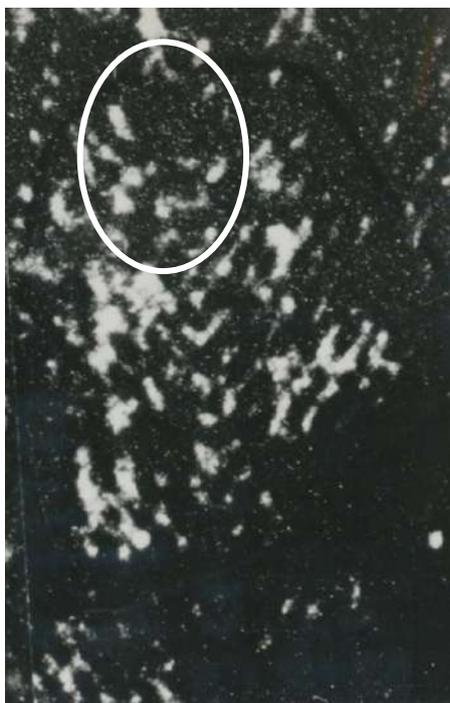


Fig. 1 - Traces sur l'œil droit

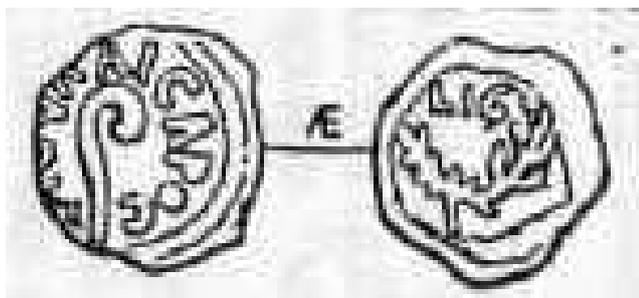


Fig. 2 - Lepton de l'an 29

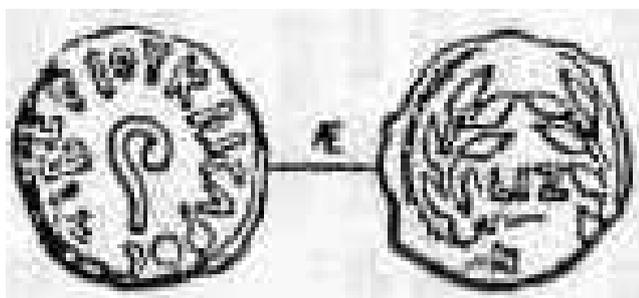


Fig. 3 - Lepton de l'an 30



Fig. 6 – "Pièce n° 2",
avec erreur d'orthographe

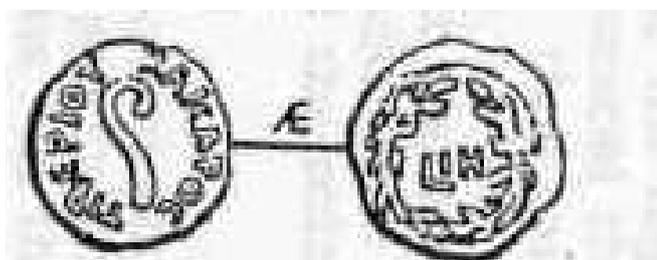


Fig. 4 - Lepton de l'an 31



Fig. 5 - Œil droit : comparaison de la
"pièce n°1" avec les traces sur le Linceul



Fig. 8 - lepton simpulum
épi de blé et date



Fig. 9 - lepton simpulum
coupe sacrificielle

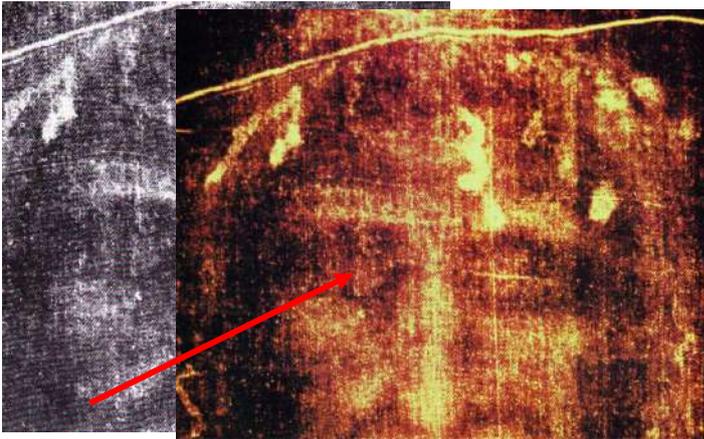


Fig.10 - Étude du Linceul
par Paul Vignon (1939)

Fig. 11 - Quadrichromie du Visage

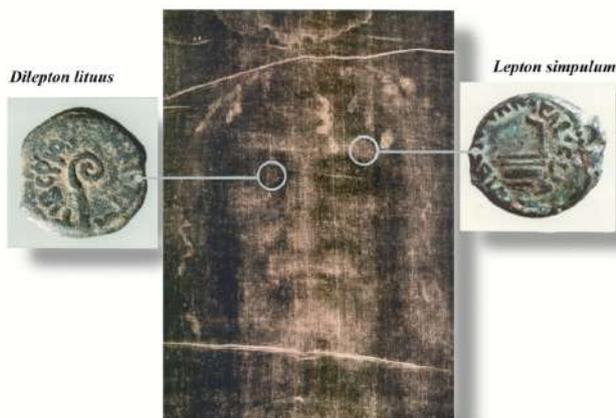


Fig. 12 - Pièces réelles
et positions des empreintes



Fig. 13 - Le Père F. Filas

[Nota. Pour simplifier, on parlera de UCAI (au lieu de YCAI) dans la suite de cet exposé, comme dans la plupart des ouvrages.]

3 - Monnaies émises par Ponce Pilate

Les figures 2 à 4, extraites du livre de F. Madden cité plus haut¹⁰, représentent trois leptons de Ponce Pilate, sur lesquels on voit (du côté gauche du dessin) les lettres TIBERIOUKAICAROS ("Tiberiou Kaisaros"), forme grecque de "[pièce] de Tiberius Caesar", ainsi que le bâton d'astrologue. Le *lituus* était un motif proéminent et courant, après l'an 29, sur les pièces émises par Ponce Pilate, qui a été le cinquième procurateur romain en Judée, entre 26 et 36¹¹.

Sur ces dessins (partie gauche) : la crosse est tournée vers la droite ; et les lettres UCAI sont dans le quart supérieur droit sur les figures 3 et 4, mais elles sont plutôt dans le quart supérieur gauche sur la pièce de la figure 2.

À noter que ces trois dessins du livre de F. Madden viennent d'un ouvrage antérieur de F. de Saulcy, spécialiste de la numismatique et considéré comme l'un des fondateurs de l'archéologie biblique¹².

Sur l'autre face de ces pièces (à droite des figures 2 à 4), figurent divers motifs (en particulier des lauriers), ainsi que la date de leur frappe.

Pour les numismates, celle-ci est déterminée par les lettres, sachant que :

- la lettre L doit être interprétée comme une abréviation du mot ETOYΣ = "de l'année"¹³ ;
- I (ι', iota) est égal au chiffre 10 (dixième chiffre cardinal grec) ;
- et la troisième lettre donne l'année dans la décade : S est égal à six (il s'agit d'un ancien sigma, de forme particulière - entre un S, un

¹⁰ cf. planche de la page 149 de ce livre, reproduite dans l'article du Père Filas (1980 - 1982).

¹¹ Une inscription, retrouvée en 1961 dans le théâtre romain de Césarée, confirme que Pilate était en fait "préfet" de Judée sous l'empereur Tibère ; ce titre conférerait alors des responsabilités plus importantes que le titre de procurateur – Source "Interbible".

¹² Félicien Caignart de Saulcy (1807 - 1880), archéologue et numismate français, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, sénateur, auteur de nombreux ouvrages sur les monnaies anciennes, notamment "*Numismatique de la Terre Sainte, description des monnaies autonomes et impériales de la Palestine et de l'Arabie*" - 1874 - Source Wikipédia.

¹³ Selon un numismate de Paris, spécialisé dans ce type de pièces (consulté en mai 2011), cette "abréviation canonique" ne vient ni des Grecs ni des Romains ; elle était utilisée notamment par les Lagides, à partir des habitudes de numérisation égyptiennes.

σ et un 5 arrondi - correspondant à l'actuel σ' = εξ, exa, sixième chiffre cardinal grec) ; Z est égal à sept (ζ' = ηπτα, hepta, septième chiffre cardinal) ; et H est égal à huit (η' = οκτω, octo, huitième chiffre cardinal).

Ainsi : L. IS (fig. 2) signifie "année 16" du règne de Tibère ; L. IZ (fig. 3) signifie "année 17"; et L. IH (fig. 4) signifie "année 18" du règne de Tibère. Cela correspond respectivement aux années 29, 30 et 31 ap. JC, puisque Tibère a été proclamé empereur le 19 août de l'an 14 ap. JC. Pour les romains, la 16^{ème} année de son règne commence théoriquement le 19 août 29, et se finit le 18 août 30 ; mais, selon notre mode de comptage à partir du 1^{er} janvier, ces trois pièces auraient pu être frappées également en 30, 31 et 32 ap. JC. Ce sont les trois seules années connues, semble-t-il, de la frappe de telles pièces. Comme expliqué plus loin, elles ne furent plus jamais frappées après Ponce Pilate, ni en Palestine ni dans le reste du monde romain. (Le *lituus* a servi plus tard de petite décoration sur quelques pièces romaines, de façon occasionnelle).

4 - Identification de la pièce sur l'œil droit

Face aux critiques (voir ci-dessous), le Père Filas fit confirmer (en mai 1981), par un laboratoire d'analyse électronique et numérique des peintures (à Overland Park au Kansas), qu'il y avait bien une forme tridimensionnelle sur chaque œil. Et que, sur l'œil droit, on distinguait bien les lettres UCAI et le bâton d'astrologue courbé à droite.

Il s'appuya également sur la photo du visage en taille réelle prise par V. Miller en 1978, agrandie dix-huit fois, où ces éléments sont bien visibles. Ainsi, la pièce dont on voit l'empreinte sur le Linceul ne pouvait dater que des années 29 à 31, voire 30 à 32, soit globalement 29 à 32. Or, avec ses lettres UCAI en haut à gauche, elle se rapprocherait davantage de la pièce de la figure 2, émise la seizième année du règne de Tibère. Le Père Filas vérifia alors que la hauteur du bâton d'astrologue était bien la même, soit 11 à 12 mm, sur l'empreinte du Linceul (fig. 1) et sur le catalogue de F. Madden (Fig. 2).

Mais pourquoi ne trouvait-on que trois (voire quatre) lettres correctes sur les seize de l'inscription TIBERIOUKAICAPOC ? Et pourquoi le

mot désignant César commençait-il par un C (CAI), au lieu d'un K (KAICAROS) ?

- Pour le Père Filas, la pièce imprimée sur le tissu devait sans doute correspondre à une pièce de deuxième qualité, "*plus rude et plus vulgaire*", comme celle de la figure 2, avec sa bordure franchement tronquée à droite (fig. 1), tandis que les pièces des figures 3 et 4 montrent des formes plus régulières et élégantes, avec un *lituus* également plus stylisé. Cette pièce plus grossière du catalogue (fig. 2), émise en 29 (ou 30) ne porte en outre qu'une inscription partielle, IOUKAICAPOC, au lieu de l'inscription entière TIBEPIOUKAICAPOC.
- Pour l'erreur de lettre, C au lieu de K (le kappa grec) le Père Filas a d'abord pensé que la frappe avait été faite en tenant compte de la prononciation latine (Caesar), moins rude que la prononciation grecque (Kaisaros).

Il a rappelé également que les ouvrages modernes de numismatique soulignent que les pièces de Ponce Pilate sont, en général, de très mauvaise qualité technique, mal frappées, mal centrées, et que les lettres, pas toujours positionnées au même endroit, comportent des fautes d'orthographe (alors que les critiques estimaient impossible une telle erreur).

Le Père Filas trouva alors, chez les numismates américains, plusieurs exemplaires des *leptons* (ou *dileptons*) de Ponce Pilate.

L'une de ces pièces (donnée en 1979 par un ami d'Atlanta), appelée "pièce n° 1" dans sa monographie, correspondait au profil grossier du dessin de la figure 2, avec un bâton d'astrologue bien visible et une entaille à droite, comme ce qui est visible sur le Linceul. En septembre 1981, en faisant agrandir 25 fois la photo, en noir et blanc, de ce lepton, le Père Filas découvrit que cette pièce comprenait, comme l'empreinte du Linceul (voir la comparaison sur la figure 5) :

- la même longueur totale de la pièce, selon l'axe vertical (15 mm) ;
- la même longueur du bâton d'astrologue (un peu plus de 11 mm) ;
- la même forme tronquée (à droite), sur la même longueur (9 mm) ;
- uniquement les lettres IOUCAI, à la même position (dans le quart supérieur gauche) ;

- et surtout la même faute d'orthographe : un C à la place du K dans l'inscription désignant Tibère César (voir la flèche sur la figure 6¹⁴).

Le Père Filas fut tellement surpris de trouver une preuve concrète que cette faute avait bien été faite dans le passé, qu'il estima nécessaire (en août 1981) de la faire confirmer par plusieurs photographes indépendants, et de compléter l'analyse numismatique très détaillée de cette pièce n° 1, qu'il avait commencée en août 1979 (dimensions, poids, matière, inscriptions,...), puis de consigner cette analyse sous serment, dans un texte notarié (qu'il ne déposera qu'en juin 1982 à la *First National Bank of Chicago*).

Ce n'est qu'un peu plus tard (en mars 1982), que William Pettit, spécialiste de la recherche pour le *Standard Catalog of World Coins* (Wisconsin) examina plus attentivement encore, avec le père Filas, le verso de cette pièce n° 1 : grâce à un éclairage augmentant les contrastes, il y trouva les indications de date (comme expliqué plus haut), à savoir L. IS pour cette pièce, qui date ainsi de la 16^{ème} année du règne de Tibère.

Entretemps, en novembre 1981, le Père Filas découvrit d'autres pièces de Ponce Pilate, toujours chez les numismates de Chicago ; l'une d'entre elles¹⁵, dite pièce n° 2, qui avait un *lituus* mal formé et une zone tronquée à gauche (fig. 7), présentait cette même faute d'orthographe du C au lieu du K, mais, cette fois, dans le mot plus complet CAICAROS qui commençait dans le quart supérieur droit, comme celles des figures 2 et 3.

Beaucoup plus tard (en septembre 1992), une troisième pièce de Ponce Pilate a été retrouvée en Italie, avec encore la même erreur d'orthographe, un C à la place du K, erreur donc rare et totalement inconnue jusqu'à ces trois découvertes ; cette nouvelle pièce provient d'ailleurs, selon P. Baima Bollone, de la même frappe que celle de la fig. 2 et que la pièce réelle n° 1, car le revers indique également L. IS, c'est-à-dire la 16^{ème} année du règne de Tibère (29 ou 30 ap. JC.)

¹⁴ La photo de la pièce n° 1, prise avec un éclairage différent de la fig. 5 est ici superposée sur l'image du Linceul.

¹⁵ trouvée chez Peter Meissner, gestionnaire de la section des monnaies au magasin Marshall Fields, spécialisé dans la numismatique.

[Il semble exister cependant des leptons de Ponce Pilate avec la crose du *lituus* tournée vers la gauche¹⁶.]

Il s'ensuit donc que la pièce dont l'empreinte est visible sur l'œil droit a également été frappée en l'an 29 (ou 30) ap. JC. Cela permet de préciser que le Crucifié du Linceul est mort à une date très proche de cette année-là. Or, selon les exégètes, le Christ, né entre 4 et 6 av. JC.¹⁷, a été crucifié probablement en l'an 30 (voir ci-dessous).

5 - Période du ministère du Christ

L'évangile de saint Luc précise que le Christ commença sa mission (baptême par Jean Baptiste dans le Jourdain) "*la quinzième année du gouvernement de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée*" (Lc, 3, 1). Selon la manière de compter des Romains, expliquée plus haut, cette quinzième année a donc commencé le 19 août de l'an 28 ; mais si, comme le pensent, la plupart des exégètes, saint Luc a plutôt suivi le calendrier syrien qui fait durer l'année du 1^{er} octobre au 30 septembre¹⁸, la 15^{ème} année du règne de Tibère aurait commencé en octobre 27. Le ministère du Christ aurait donc commencé en 27 ou au plus tard au tout début de l'année 28.

Selon les évangiles, la sentence de mort et son exécution ont eu lieu la veille du sabbat, donc un vendredi, qui était en outre, cette année-là, "*le jour de la préparation de la Pâque*" (Jn, 19, 31) ; la Pâque juive étant toujours célébrée le 15 Nisan, la crucifixion a donc eu lieu un vendredi 14 Nisan, lequel n'est tombé ainsi que pour les années 27, 30 et 33 (de notre calendrier). Étant donné que le ministère du Christ a duré plus de deux ans et moins de trois ans, la date la plus probable de sa crucifixion serait donc le 14 Nisan de l'an 30¹⁹, pendant la 16^{ème} (ou la 17^{ème}) année du règne de Tibère.

¹⁶ Une pièce de ce type a été trouvée, en 1986, par le numismate italien Mario Moroni.

¹⁷ Au VI^{ème} siècle, le moine Denys le Petit s'est trompé d'au moins 4 ans sur la date de la fondation de Rome ; Jésus de Nazareth serait donc né au plus tard entre 4 et 6 av. J. C. ; cf. notamment : 1) "*Nouvelle Introduction à la Bible*" - Wilfrid Harrington - éd. Seuil - 1970 ; 2) "Jésus est-il né le 25 décembre" - site Internet de Mgr. Thomas, www.thomasjch.free.fr.

¹⁸ cf. note de la TOB pour Lc, 3, 1.

¹⁹ cf. "*Nouvelle Introduction à la Bible*" - Wilfrid Harrington - éd. Seuil - 1970.

6 - Mises en doute

Un grand scepticisme a d'abord accueilli la découverte du Père Filas, au point qu'en 1981 il a dû quitter la salle où il la présentait (à New London). Certains sceptiques, niant l'existence de tout dessin intelligible, l'accusaient d'avoir été l'objet de sa propre imagination ou d'avoir "*recherché l'illusion*" de pièces de monnaie. De nombreuses questions se posaient en effet. Et le Père Filas est mort (en 1985) sans avoir identifié la deuxième pièce. Cependant, la plupart des questions posées alors ont eu, au cours des années suivantes (comme déjà montré plus haut pour certains aspects), des réponses confirmant de manière étonnante ses premières affirmations quant à l'essentiel, c'est-à-dire la datation du Linceul de Turin par les pièces de monnaie.

Mais, malgré ses comptes rendus très détaillés, malgré ses projections publiques d'images fortement agrandies (en couleur et en noir et blanc), ou de "films fixes" (suite de photos sur un rouleau de pellicule)²⁰, des critiques parfois mal fondées continuèrent, répétées et amplifiées par les médias, "*toujours avec la même tactique : distorsion, suppression des preuves, ou caricature des arguments*" (Père Filas, 1982).

Les agrandissements montraient pourtant la parfaite correspondance *statique*, à moins d'un millimètre près, de la pièce réelle n° 1 ci-dessus avec l'image visible sur l'œil droit de l'Homme du Linceul (fig. 5) : les empreintes des quatre lettres grecques (UCAI), le bâton d'astrologue et la ligne de démarcation verticale, à gauche de ce bâton, coïncidaient parfaitement avec les mêmes éléments de la pièce de Ponce Pilate.

Cette correspondance a été mise également en évidence (en janvier 1982) par le Dr. Alan Wangher²¹, grâce à sa technique *dynamique* de superposition d'images polarisées par des filtres à diverses fréquences optiques : la rotation de ces images, l'une par rapport à l'autre, permet ainsi la disparition de certaines parties de l'image et l'augmentation du contraste des autres parties.

²⁰ cf. "*Ponce Pilate Coins on the Turin Shroud*", film de 96 images fixes, réalisé et diffusé par le Père Filas ; plusieurs auteurs ont reproduit certaines photos de ce film (notamment les photos n° 62 et 73 accolées dans le livre d'A. Marion et A. L. Courage, "*Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*" - Albin Michel - 1997.

²¹ médecin et chirurgien américain à Duke University, Durham, N. C, qui a fait plusieurs études sur le Linceul de Turin.

Cette expérience a montré 74 points de concordance entre l'empreinte et la pièce réelle (alors que 14 points de concordance sont légalement suffisants, aux États-Unis, pour déclarer identiques des empreintes digitales). Le Dr. Wanger a ainsi conclu que la pièce utilisée pour couvrir l'œil droit de l'Homme du Linceul et la pièce n°1 "*ont été frappées par la même matrice*".

7 - Probabilités d'inscriptions dues au hasard

Compte tenu de la très faible taille des lettres (environ 1,5 à 2 mm), certains observateurs se sont demandé s'il ne s'agissait pas d'une "*interprétation de signes de très petite taille pouvant correspondre aussi bien à des reliefs naturels, formés par les fibres du tissu, qu'à de véritables empreintes*"²².

Le Père Filas a montré que la succession des quatre lettres UCAI ne peut être due à des effets particuliers des fibres du tissu, car la probabilité de trouver cet ordre au hasard dans l'alphabet grec - de 24, voire 26 lettres anciennement ²³ - à cet endroit précis de la surface totale du Linceul, dans cet ordre spécifique, et avec cette orientation angulaire, est infinitésimale (une chance sur 3×10^{36}). Et la probabilité cumulée que ces lettres et le *lituus* soient dus au hasard²⁴ "*défie l'imagination*" (une chance sur 6×10^{42}). Ces quatre lettres (ayant le même ordre, la même position et la même orientation), le *lituus* avec la crosse tournée à droite et le bord tronqué sont donc six éléments permettant d'identifier l'empreinte visible sur l'œil droit de l'Homme du Suaire comme très proche du dessin de la fig. 2 et de la pièce réelle n° 1.

8 - Identification de la pièce sur l'œil gauche

En attendant d'avoir plus de preuves sur l'hypothèse générale, les sceptiques craignaient, en 1981, que l'étude du Père Filas ne "*porte préjudice aux bons arguments en faveur du Suaire*". Pour l'œil gauche, ils lui reprochaient de n'avoir rien pu dire sur l'empreinte de la protubérance visible sur le tissu. À l'époque, l'agrandissement de cette protubérance ne montrait, en effet, qu'un "*dessin vague et incomplet, tellement vague, a dit*

²² "*Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*" - A. Marion et A. L. Courage - 1997.

²³ L'archaïque *sigma* étant visible sur les pièces de Pilate, le père Filas a supposé que l'archaïque *digamma* (double γ) pouvait être aussi utilisé à cette époque.

²⁴ cf. "Appendice mathématique" à l'article du Père Filas (1982) : il y présente les calculs de probabilités pour une apparition fortuite dans le tissage, sur l'ensemble de la surface du Linceul, de ces diverses inscriptions, aux places indiquées et avec les mêmes orientations.

lui-même le Père Filas, *qu'il ne semblait guère suffisant pour identifier une pièce parmi les dizaines de milliers connues*". Toutefois, le contour très clair mis en évidence par l'analyse picturale électronique et numérique (laboratoire d'Overland Park au Kansas), qui suggérait également une pièce de monnaie, et l'empreinte d'une pièce émise par Ponce Pilate sur l'œil droit, permettaient de rétrécir le champ de l'enquête, en recherchant une autre pièce de Pilate, mais d'un style différent.

Le Père Filas pensa alors à une pièce émise, uniquement en l'an 29 (ou 30), en l'honneur de Julia, la mère de l'empereur Tibère. En effet, les pièces existantes dites de Julia comportaient des lettres ainsi que des gerbes de blé ou d'orge (fig. 8), dont le dessin semblait se rapprocher de l'empreinte visible sur l'œil gauche, comme le montra alors le Dr. Wangher, grâce à sa méthode de superposition d'images polarisées. Celui-ci crut voir une partie de chacune des lettres A, R, O (de Kaisaros) autour d'un épi de blé, comme sur la pièce de la figure 8. Avec le Père Filas, ils en conclurent (en 1982) qu'aucune preuve ne semblait contredire la supposition d'une pièce de Julia, frappée en 29 (ou 30) apr. J.-C.

Mais il fallut attendre les années 1995 pour que P. Baima Bollone, assisté du médecin-légiste S. Zacà et du Professeur N. Balossino (pour le traitement d'image), mettent bien en évidence les caractéristiques de cette empreinte de pièce, au-dessus de l'arcade sourcilière gauche.

Après avoir examiné toutes les pièces de l'époque de Ponce Pilate existant en Italie, chez les antiquaires et chez les numismates, ils découvrirent, à la mi-1996²⁵, une pièce de ce type, comprenant :

- sur une face (correspondant à celle de l'empreinte visible sur le Linceul), une gerbe au centre, les lettres AROC à droite, et la date L. IS à gauche (fig. 8) ;
- sur l'autre face, une coupe rituelle, dite "*simpulum*", servant à verser le vin sur les autels sacrificiels, entourée des lettres TIBERIOU KAICAROS (fig. 9) ;

Ce lepton "*simpulum*", comme la pièce dont l'empreinte est visible sur le Linceul, daterait donc également de la 16^{ème} année du règne de Tibère (29 ou 30 ap. J.C.).

²⁵ cf. P. Baima Bollone : "*101 questions sur le Saint Suaire*" - Ed. Saint Augustin - 2001 - questions n° 85 ; et communication à la Télévision italienne en août 1996.

9 - Caractéristiques des empreintes

Notons d'abord qu'aucune des deux empreintes visibles sur le tissu ne présente la moindre trace de pigments, ce qui ne va pas dans le sens d'images réalisées par un faussaire du Moyen Âge, dont l'intérêt n'aurait sûrement pas été de les rendre invisibles à l'œil nu.

Les sceptiques se sont étonnés de ce que, pour l'œil droit, les empreintes visibles sur les photos du Linceul prises en 1978 (dites de deuxième, troisième génération ou plus) ne soient pas aussi claires que celles prises par Enrie en 1931, affirmant même qu'il n'y avait pas de traces de pièces sur les photos de 1978.

Dans sa monographie (1980-1982), le Père Filas a rappelé que, depuis Secondo Pia et G. Enrie, les agrandissements réalisés, notamment par Judica-Cordiglia (lors de l'ostension de 1978), puis par Vernon Miller (pendant les travaux du STURP en 1978), permettaient de distinguer nettement le bâton d'astrologue (*lituus*) et tout ou partie des fameuses quatre lettres UCAI. Le Père Filas a cependant précisé que :

- pour les photos du Visage prises en 1931 par Enrie, il convient de distinguer :
 - * celles prises de loin, mais sur les deux tiers du Visage seulement, sur lesquelles les signes se voient parfaitement ;
 - * et celles prises de très près et en grandeur nature.

Comme chacun peut le constater pour l'ensemble du tissu, il faut être à une bonne distance (entre 2 et 3 mètres) pour distinguer les détails et les contrastes de l'image de l'Homme du Linceul. Il est donc normal que les photos prises de près soient moins nettes, même si on en augmente les contrastes, que les photos prises de loin (sur lesquelles le Père Filas avait d'abord travaillé) ;

- pour la photo du Visage prise en 1978 par V. Miller en grandeur nature (photo publiée dans la revue *National Geographic* en juin 1980, l'éclairage de certains plis ou défauts du tissu en a effectivement diminué la netteté ; mais les signes (*lituus* et lettres UCAI) sont parfaitement visibles sur l'agrandissement (dix-huit fois), cité plus haut et présenté dans le film fixe du Père Filas.

Et le Dr. A. Wangher a dûment vérifié, à l'aide de ses images polarisées, la parfaite correspondance entre les photos prises en 1931 et celle prise par V. Miller en 1978. La figure 10 montre ainsi

la pièce sur l'œil droit, bien visible sur la reproduction diffusée en 1938 par Paul Vignon²⁶. (La figure 11 est une copie récente, faite en quadrichromie à partir des photos d'Enrie).

Le Père Filas s'est également appuyé sur de nombreux spécialistes de la photographie pour améliorer les contrastes et supprimer les interférences dues aux plis du tissu, à la trame propre des photos, à l'éclairage,... tout en rappelant que de tels défauts ne pourraient produire l'ensemble observé (taille et forme des pièces, position, succession et orientation des lettres, dimension et forme du bâton d'astrologue,...), tout cela sur des photos différentes prises à des années d'intervalle.

10 - Coutumes d'ensevelissement des juifs

Bien que des pièces aient été retrouvées, assez fréquemment, dans des tombes antiques du monde gréco-romain, certains critiques ont également avancé que mettre des pièces sur les yeux du défunt n'était pas un usage courant chez les juifs.

Sur un plan pratique, il pouvait être décent d'empêcher que les paupières restent ouvertes au moment de la rigidité cadavérique. Sur le plan religieux, plusieurs hypothèses ont été émises :

- selon le livre ancien (trouvé par J. Jackson) déjà cité sur les rites d'ensevelissement²⁷, le mort ne devait pas voir le chemin par lequel on l'emmenait à sa dernière demeure ; mais cette coutume n'est attestée formellement (dans ce livre) que chez les juifs de l'époque médiévale²⁸, ce qui n'exclut pas qu'elle ait pu exister beaucoup plus tôt ;
- selon une autre interprétation, le défunt devait avoir de quoi payer son passage pour traverser le fleuve des enfers, le Styx ;
- pour d'autres encore, il fallait couvrir les yeux du mort, uniquement pour un ensevelissement le jour du Sabbat. Cette dernière hypothèse serait peut-être plus cohérente avec la mort du Christ juste avant le Sabbat et avec l'absence d'un rite permanent.

²⁶ dont les contrastes ont été accentués par R. Levy ; cf. "*Le Saint-Suaire de Turin devant la Science, l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, la logique*" - Paul Vignon - (1938) - planche IX.

²⁷ cf. "*Croyances, rites et coutumes chez les juifs au moment de la mort*" - P. Bender - 1895.

²⁸ A noter que les zététiciens ont affirmé que cette coutume n'existait que chez les russes, à partir du XIX^{ème} siècle (cf. *dossier* de "Sciences et Vie" - juillet 2005).

En tous cas, des pièces de monnaie ont été retrouvées dans des tombes juives :

- à Jéricho, en 1979, deux monnaies au fond des orbites d'un crâne remontant à Agrippa (empereur de 40 à 45 ap. JC.) ;
- à Jérusalem, en 1990, une pièce datant des années 41 - 43, dans un des crânes de la tombe du grand-prêtre Caïphe ;
- dans une localité proche de la Mer Morte, un squelette avec des monnaies dans les orbites, datant d'Hadrien (empereur de 117 à 138) ;
- ou encore à Ein Boquen (désert de Judée), dans un crâne également du II^{ème} siècle.

Par ailleurs, il n'est pas étonnant d'avoir retrouvé peu de pièces ; en effet, chez les juifs, les restes du défunt étaient retirés un an après l'ensevelissement, et l'on remettait uniquement les ossements dans de petits ossuaires, à l'exclusion de tout autre reste ou morceau de tissu. En raison du respect dû aux morts, les nombreux petits ossuaires exhumés et conservés au musée de Jérusalem sont donc vides.

11 - Particularité des monnaies de Ponce Pilate

Notons tout d'abord que les évangiles font mention de ces leptons, les plus petites pièces mises en circulation²⁹.

Au contraire des monnaies romaines (représentant Hérode et ses successeurs), qui étaient utilisées couramment par les juifs dans les périodes antérieures à Ponce Pilate, ces pièces montraient des signes évidents de paganisme, comme le bâton d'astrologue (*lituus*) et la coupe sacrificielle (*simpulum*), en tant que symboles de son autorité indépendante en Palestine. Il avait imposé ces signes, semble-t-il, afin d'offenser et d'humilier dans leur vie quotidienne les juifs et leur religion. Or, l'hostilité du peuple juif, captif, augmenta considérablement envers Rome pendant et après le gouvernement de Ponce Pilate. C'est pourquoi les pièces ci-dessus ne furent plus jamais frappées après lui, ses successeurs ayant alors émis leur propre monnaie.

Pour beaucoup d'observateurs, il paraissait cependant assez difficile d'imaginer que des pièces romaines de Pilate, païennes, aient été placées sur les yeux du cadavre d'un juif religieux, dans la période du

²⁹ cf. l'offrande de "δυο λεπτα" par la veuve pauvre (Mc, 12, 42 ; Lc, 21, 2).

second Temple (époque de Jésus-Christ). Cependant, G. Alteri, directeur de la collection des monnaies et médailles du Vatican, a indiqué à P. Baima Bollone (un peu avant l'an 2000), que les juifs ne récusait pas les monnaies païennes, car les offrandes au trésor du Temple étaient faites avec des monnaies portant l'effigie du dieu Melqart³⁰.

Par contre, compte tenu de la dégradation des relations entre les juifs et l'occupant romain, mentionnée ci-dessus, il n'est pas réaliste d'imaginer que cette *acceptation* ait continué durant les années postérieures, jusqu'à la rébellion de 67 qui entraîna la destruction de Jérusalem en l'an 70.

Comme l'histoire de ces petites monnaies n'est connue, semble-t-il, que depuis le début du XIX^{ème} siècle, cette particularité ne pouvait en aucune manière être connue au Moyen Âge : un éventuel faussaire n'aurait donc pas pu "peindre" de telles pièces de monnaie, qui plus est en négatif.

12 - Formation des images

Mais le phénomène qui a provoqué ces images continue à poser problème.

Peut-il s'agir d'une sorte de "*roussissure par rayonnement, vraisemblablement thermique, dont les pièces seraient conductrices*", comme l'a imaginé D. Raffard de Brienne³¹ ? Ou bien de l'action du rayonnement solaire, selon l'hypothèse de Mouraviev et Cherpillod³² ?

Et, même en admettant la théorie du Père J.-B. Rinaudo sur l'émission de protons qui auraient produit l'image de l'Homme du Linceul³³, on ne voit pas comment ces protons auraient pu traverser la structure métallique des pièces de monnaie (fig. 12), pour reproduire sur le Linceul leur face extérieure aux yeux du supplicié (et *a fortiori* pour leur face intérieure). Le Père Rinaudo a d'ailleurs conduit une expérience négative sur cette hypothèse.

³⁰ dieu de la cité, qui accompagnait les navigateurs.

³¹ cf. "*Dictionnaire du Linceul de Turin*" - D. Raffard de Brienne - 1997.

³² cf. "*Apologie pour le suaire de Turin, par deux scientifiques non croyants*" - André Cherpillod et Serge Mouraviev - Ed. Myrmekia - 1998.

³³ Selon le Père Rinaudo, la rupture des noyaux de deutérium du corps du supplicié aurait entraîné l'éjection vers le tissu : d'une part des protons, qui auraient formé l'image (par oxydation déshydratante) ; et d'autre part des neutrons, qui auraient enrichi le tissu en C14.

13 - Conclusions

Malgré la datation du Linceul faite par le C14 en 1988, la présence incontestable des traces de ces pièces de monnaie (qui ne peuvent pas avoir été "peintes", de manière invisible à l'œil nu, par un éventuel faussaire du Moyen Âge) est un élément supplémentaire pour dater le tissu au moins du I^{er} siècle. Selon la seule étude rigoureuse menée sur cette question, par le Père Filas (fig. 13), le tissu pourrait même dater de l'année de la mort du Christ, probablement en l'an 30, pendant que Ponce Pilate était préfet de la Palestine (de 26 à 36) ; c'est en effet le seul gouverneur à avoir émis de telles pièces, dont de très rares exemplaires présentent les mêmes caractéristiques, avec la même faute d'orthographe.

Force est de constater cependant que, comme pour l'ensemble du Linceul, il n'y a, à ce jour, aucune explication satisfaisante pour la formation de ces images, qui ne présentent par ailleurs aucune trace de pigment.

Vis-à-vis de la propre conclusion du Père Filas ("*c'est trop beau pour être vrai*"), il convient donc, sans doute, d'attendre que cette découverte soit complétée par le traitement des nouvelles images réalisées en 2008 en très haute résolution.

Pierre de Riedmatten

Un spectacle sur le Saint Suaire, joué par des enfants

Compte rendu par Sœur Jacinthe

Comme indiqué dans l'éditorial du Cahier MNTV n° 41, les Sœurs de la Consolation, dont le monastère est à Draguignan et qui se réclament de la spiritualité du bienheureux Charles de Foucault, ont réussi, en 2009, à monter un spectacle sur le Saint Suaire, joué par les enfants.

Une session familiale était organisée du 19 au 25 juillet 2009, par les pères de la Communauté Saint-Martin, près du Puy-en-Velay, sur le thème "Qui est Jésus-Christ ?"

Pendant que les parents suivaient les conférences¹, les enfants avaient eux aussi leurs temps d'enseignements, adaptés à leur âge. Un montage de diapositives sur le Saint Suaire fut, pour tous, le point marquant de ces cinq jours.

A l'issue de la session, le groupe des 10 - 13 ans (environ une vingtaine d'enfants) présenta un petit spectacle sur le fabuleux voyage du Saint Suaire depuis ses origines jusqu'à nos jours. Les spectateurs (parents et organisateurs) furent invités à une projection de diapositives inattendues, prises sur le vif.

Tout commence rideaux fermés ; le narrateur se tient en retrait, devant la scène. Le récit débute avec la découverte du Linceul dans le tombeau au matin de Pâques. Une musique de fond soigneusement choisie ajoute au mystère. Les rideaux s'ouvrent, nos jeunes sont là, comme figés dans une attitude expressive évoquant cet épisode.

De curieux "chouklouk" ou "chritzz" ponctuent régulièrement le récit pour indiquer que l'on change de diapositive.

"Chritzz"... les rideaux se ferment. Pendant que le narrateur poursuit sa lecture, les jeunes ont tout juste le temps, derrière la tenture, de changer de place, d'adopter une nouvelle position... "chouklouk"...

Une vingtaine de tableaux sont ainsi mis en scène. Nos jeunes auraient tous voulu être le roi d'Édesse, ébloui par la Sainte Face, ou Geoffroy de Charny, percé d'une lance sur le champ de bataille, ou encore le pompier du XX^{ème} siècle qui sauva le Linceul des flammes. Près de quatre heures

¹ dont une conférence sur le Saint Suaire.

de répétition ont été nécessaires pour bien mettre en place l'enchaînement des scènes. Les accessoires étaient peu nombreux, mais indispensables : un drap sur lequel était peinte l'image du Crucifié, un Mandylion en carton doré, quelques tiges en bois de 1,40 m, pour figurer les lances de soldats...ou les lances des pompiers ! Enfin, deux tuniques de croisés et une caisse ouvragée pour représenter le reliquaire de Chambéry.



Le spectacle est court, les moyens sont simples, mais les noms d'Édesse, de Constantinople, de Lirey, évoqueront désormais de grands événements pour nos jeunes.



Nos "diapositives vivantes" s'achevaient sur l'Ostension du Saint Suaire à Turin en l'an 2000. Les spectateurs étaient invités à se rendre au prochain rendez-vous à Turin, proposé par le pape Benoît XVI, en avril mai 2010. Le groupe des 10-13 ans était d'ores et déjà acquis !

Sœur Jacinthe des Saints Anges

Un pionnier du Linceul : Le Père Emmanuel Faure (1880 - 1964)

par Pierre de Riedmatten

Quel étonnant et difficile parcours que celui d'Emmanuel - Marie Faure !

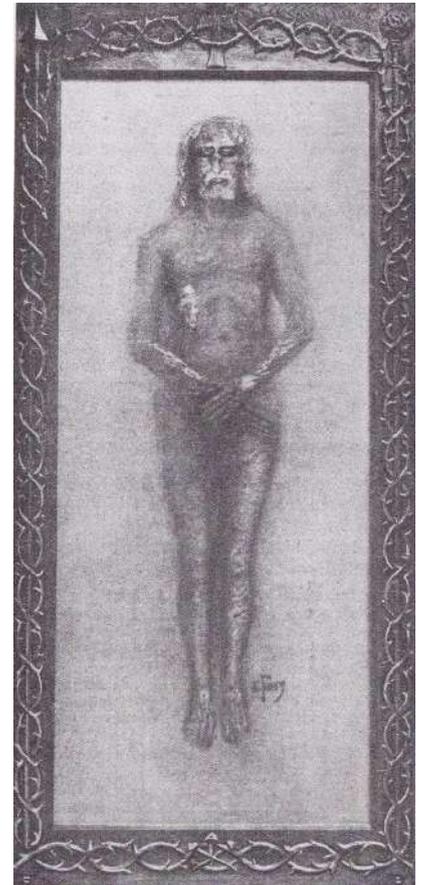
1 - D'abord un laïc, fortement engagé au service du Linceul

Né en juin 1880 dans le sud de la France, il fit des études importantes dans plusieurs domaines : homme de sciences, il fut médecin ; doué pour la peinture et la sculpture, il fut diplômé de l'École des Beaux-Arts (il fut membre de la Guilde des Artistes et fit du théâtre) ; très cultivé, il écrivit plusieurs livres, et fut membre du Syndicat des écrivains français et des publications chrétiennes. Marié au début du XX^{ème} siècle, il a eu trois enfants.

Mais, très tôt, il est profondément marqué par la première photo du Linceul, faite par Secondo Pia en 1898.

Dès 1905, il "*s'occupe de la précieuse relique*"¹ ; il décide alors de consacrer sa vie à faire connaître et vénérer le Linceul, dont l'authenticité était pourtant "*devenue insoutenable*" pour le grand public, comme l'a rapporté Paul Vignon².

Il faut en effet se remettre dans le contexte d'abandon qui a suivi, très vite, l'enthousiasme extraordinaire provoqué par la révélation du négatif photographique. Dès 1900, le chanoine Ulysse Chevalier, très honorablement connu, publie son premier ouvrage³, niant totalement l'ancienneté du Saint Suaire : il y parle du fameux mémoire de Pierre



¹ cf. lettre au chirurgien Pierre Barbet, en 1935.

² cf. "*Le Linceul du Christ - Étude scientifique*", par Paul Vignon, docteur ès Sciences Naturelles - 1902 - éd. de Paris.

³ "*Étude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey - Chambéry - Turin*", par U. Chevalier - Ed. Picard - 1900.

d’Arcis (adressé au pape Clément VII en 1389), dans lequel cet évêque de Troyes affirmait que son lointain prédécesseur (en 1355) avait trouvé le peintre, et que celui-ci avait avoué⁴. La brochure d’Arthur Loth⁵ (1900) sur l’authenticité du Linceul est donc *"accueillie avec réserves par le monde religieux"*, tandis qu’Ulysse Chevalier reçoit, en 1901, la médaille d’or de l’Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Paul Vignon écrit en 1902 : *"Cette question redoutable - Comment le peintre du XIV^{ème} siècle aurait-il exécuté ce négatif - ne se posa plus, à partir du moment où l’on se crut en droit de méconnaître le fait même de l’image négative"*. C’est la *"période sinistre du matérialisme et du scepticisme agressif et triomphant"* que Paul Claudel rappellera plus tard⁶. Ainsi en est-il de la fameuse séance de l’Académie des Sciences du 21 avril 1902, où le secrétaire, Marcellin Berthelot, récuse totalement l’authenticité du Linceul, défendue par Yves Delage et Paul Vignon (cf. MNTV n° 17) ; le deuxième ouvrage d’Ulysse Chevalier arrive ensuite (1903), confirmant que le Saint Suaire date du Moyen Âge (sur la base d’une interprétation volontairement erronée des bulles papales - cf. MNTV n° 37).



Mais, comme Arthur Loth, Paul Vignon, Dom Chamard⁷, l’abbé Noguier de Malijay (qui avait participé aux premières photos de 1898)⁸, le baron du Teil⁹, René Colson et quelques autres, Emmanuel Faure ne se laisse pas abattre.

La guerre semble n’avoir interrompu que partiellement ses travaux, car l’évêque de Bayonne lui exprime, en septembre 1916, son soutien pour *"sa remise au travail pour sa première œuvre sur la Sainte Face"*.

Tout en continuant d’exercer sa profession de médecin, il commence à faire des conférences, qui deviendront très nombreuses, en France et

⁴ Nous savons aujourd’hui, mais seulement depuis les travaux du chartiste Emmanuel Poulle, publiés en 2008, que le pape Clément VII n’a absolument pas suivi les avis de Pierre d’Arcis, et qu’il n’y a jamais eu de faussaire identifié - cf. MNTV n° 37.

⁵ *"Le portrait de N.S. Jésus-Christ d’après le Saint Suaire de Turin"* - 1900 - Arthur Loth.

⁶ cf. lettre de Paul Claudel à Gérard Cordonnier - 1935 ; reproduite dans MNTV n° 14.

⁷ cf. *"Le Linceul du Christ - Etude critique et historique"* - Dom F. Chamard - 1902.

⁸ cf. *"Le Saint Suaire de Turin"* - Abbé N. Noguier de Malijay - 1902.

⁹ cf. *"Autour du Saint Suaire de Lirey"* - Joseph du Teil - 1902.

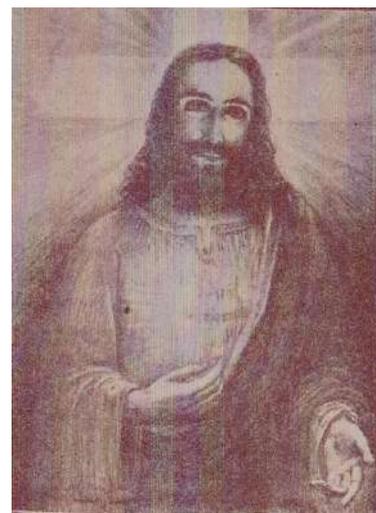
en Belgique (avec - déjà - des projections lumineuses), et même jusqu'au Canada (en 1923).

Dès 1916, il fonde l'Œuvre Saint-Luc, avec le titre de Chevalier de l'ordre Pontifical du Saint Sépulcre. Cette Œuvre, dont la maison d'édition est à Paris (Bd St-Germain), avec une succursale ouverte à Lourdes vers 1920, est un mouvement d'apostolat qui a pour but essentiel de "*faire connaître le divin Portrait de Notre Seigneur Jésus-Christ révélé par le saint Linceul*"; et de "*faire sortir la sainte Relique de l'indifférence où elle était tombée*".

E. Faure informe aussitôt la totalité des diocèses de France de cette création, et reçoit rapidement la bénédiction et les encouragements de tous les évêques, de Quimper à Saint-Dié-des-Vosges et de Boulogne à Toulon, ainsi que ceux de certains évêques de Belgique.

Et il convertit peu à peu bon nombre de timides, ou même des détracteurs de l'authenticité du Saint Suaire, dont certains deviennent des propagateurs.

Artiste, il réalise d'une part un pastel sur toile, reproduisant l'Homme du Linceul en grandeur nature (voir l'encadrement ci-dessus). Le grand peintre Luc-Olivier Méson (1846-1920) qualifie "*d'œuvre maitresse et unique*" ce tableau, qui est exposé à Lourdes et admiré par des milliers de pèlerins. À partir de ce tableau, il reproduit d'autre part le Visage seul, en grandeur nature (pastel ci-contre). [Son fils, Noël Faure, fera également, plus tard, une peinture sur toile du Visage, reproduisant les couleurs des ecchymoses et des taches de sang]. E. Faure met aussi, sur le Sacré-Cœur, le Visage du Christ vivant, inspiré de l'Homme du Linceul (ce qui a donné lieu à une gravure sur cuivre - photo ci-contre). Sur ces peintures, il supprime les divers trous, rapiècements, lignes de brûlures, plis, taches d'eau, et manques de tissu.



En janvier 1918, il fonde la revue mensuelle "*Jésus Christ*", qui touche à tous les domaines religieux : art antique et moderne, littérature, histoire, musique sacrée, archéologie, morale, Écriture Sainte, liturgie... ; avec toujours une place particulière pour le Saint Suaire.

L'œuvre Saint-Luc éditera, pendant des années, de nombreuses œuvres religieuses (dont des images et publications sur le Saint Suaire, en plusieurs formats, y compris dans des versions de luxe).

Dans le cadre de cette œuvre, E. Faure crée aussi à Paris (Bd St-Germain) :

- une exposition permanente d'art religieux avec des conférences hebdomadaires ;
- un Institut d'enseignement religieux ;
- et une Procure générale des Œuvres catholiques.

En 1918 également, il publie, enfin, son premier ouvrage, en se basant sur les photos de S. Pia : "*Le Portrait authentique du Christ, révélé par la photographie du Saint Suaire de Turin*"; ce livre a une première préface d'Arthur Loth, et une deuxième préface de l'abbé Noguier de Malijay, qui le citera plus tard dans un nouvel ouvrage¹⁰. L'illustre poète Paul Harel (1854 - 1927) lui écrit : "*J'ai lu votre savante et pieuse étude sur le Saint Suaire de Turin. Elle m'a beaucoup édifié... par sa documentation minutieuse*".

En 1920, E. Faure publie une "*Étude Générale sur le Saint Suaire de Turin*" (éditée par l'Œuvre Saint-Luc à Lourdes). Après en avoir vendu vingt mille exemplaires, une deuxième édition est publiée en 1922. Il y développe une partie historique (sur les éléments connus alors), ainsi que ses thèses sur l'image du Linceul, dans les trois domaines que nous connaissons bien : l'art (iconographie) ; la science (état des recherches de l'époque) ; et l'exégèse (comparaison de l'Homme du Suaire avec les données évangéliques).

En 1921, pour l'ensemble de "*ses travaux si remarquables*", communiqués au pape Benoît XV, E. Faure en reçoit l'approbation (transmise par Mgr. Nicotra, nonce apostolique de Belgique). Benoît XV accorde de nombreuses indulgences (même des indulgences plénières) à ceux qui vénéreront les images du Saint Suaire, "*avec l'espoir que cette faveur pourra aider à la pieuse méditation de la Passion de Notre Seigneur*". Le Pape, "*désirant que ces images soient répandues en tous lieux, et soient exposées à la vénération dans toutes les familles chrétiennes... bénit spécialement et d'une façon permanente ceux qui s'en feront les propagateurs*". En 1923, le nouveau pape, Pie XI,

¹⁰ cf. "*Le Saint Suaire et la Sainte Face de N.S. JC*" - Abbé N. Noguier de Malijay - 1922

récemment élu, renouvelle toutes ces indulgences à ceux qui vénéreront les reproductions de la Sainte Face.

La revue *Jésus-Christ* devient alors l'organe de liaison entre tous les *Zélateurs du Linceul*.

Comme il maîtrise également la sculpture, E. Faure réalise, d'après le Saint Suaire, une effigie du Visage (qui servira plus tard à la réalisation de ses médailles) : ayant observé le profil de type sémitique et la parfaite harmonie de ce Visage, il entend montrer ainsi "*le plus beau des enfants des hommes*".

En 1931, il est un des témoins privilégiés de l'Ostension de Turin, et réussit à être présent pendant la nuit du 3 mai, où G. Enrie réalise ses fameuses photos (encore largement utilisées aujourd'hui). Il réalise ensuite de nombreux tirages de ces photos. Et il place même un boîtier lumineux du Visage au Sacré-Cœur de Montmartre.

Médecin, il fait lui-même des expériences anatomiques et met en évidence, en s'appuyant sans doute sur les travaux de P. Barbet, l'un des mystères de l'image : "*ce qui bouleverse la Science, vraiment, c'est que, provenant d'un vrai cadavre, l'image se soit conservée dans l'état de la première émission, car l'action qui a produit cette image devait normalement la détruire peu après, si le temps de séjour du corps avait été plus long ; ... de plus, l'émanation putride du corps, s'il avait connu la corruption ordinaire, aurait empêché la confection de l'image ou l'aurait effacée*"¹¹.

2 - Puis un prêtre, spécialiste du Linceul

Mais son grand esprit mystique le conduit, peu à peu, vers les ordres religieux.

Avant 1935, il devient ainsi oblat¹² de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie du Pont Colbert à Versailles (règle de saint Benoît), et prend le nom (bien adapté au Linceul) de Marie-Joseph d'Armathie.

En 1936, à propos de ses reproductions du Saint Suaire, le pape Pie XI lui écrit : "*... Ce sont les Images les plus suggestives, les plus belles, les plus précieuses que l'on puisse rêver. Elles viennent en droite ligne de cet objet encore mystérieux, mais qui n'est sûrement pas fait de main d'homme (déjà l'on peut tenir*

¹¹ cf. "*Les Images du Saint Suaire - La Sainte Face - Étude critique et apologétique*" - Père E. Faure - Ed. Le Divin Ressuscité - Brive - 1947.

¹² laïc agrégé à une communauté religieuse, sans prononcer de vœux.

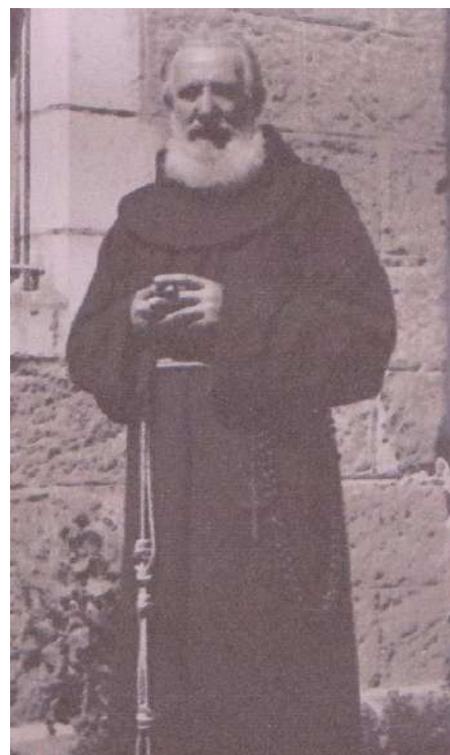
ceci pour démontré)... Le Linceul de Turin...est Chose Sacrée comme peut-être nulle chose au monde".

En 1937, l'oblat Marie-Joseph d'Armathie fait approuver sa revue *Jésus-Christ* par le pape Pie XI. Et il publie "*La Passion du Christ vue sur le Saint Suaire de Turin*", texte paru d'abord dans la revue *Jésus-Christ*, dont le siège est maintenant à l'abbaye du Pont Colbert à Versailles, avec une annexe en Belgique. Il y cite notamment Gabriel Quidor (le premier sculpteur à avoir fait un relief du Visage de l'Homme du Linceul, vers 1913¹³), ainsi qu'Arthur Loth et l'abbé Noguier de Malijay.

En 1937 également, il publie "*Les Révélation du Linceul de Turin d'après les Ostensions de 1898 et de 1931 - Récit d'un témoin*".

Lorsque ses enfants sont installés dans la vie professionnelle, il fait de rapides études de théologie, pour devenir prêtre. Comme sa femme est toujours en vie et n'entre pas en religion de son côté, le pape Pie XII signe personnellement (en 1941) une autorisation exceptionnelle pour son admission au sacerdoce. Il arrête alors, à plus de soixante ans, d'exercer sa profession de médecin.

Mais, à la fin de 1941, l'abbaye du Pont Colbert ferme. Emmanuel Faure est donc ordonné à Meaux, en 1942 (à 62 ans), chez les Barnabites¹⁴. Le Père Marie-Joseph d'Armathie crée aussitôt un Apostolat de la Sainte Face, approuvé par le pape Pie XII, dont le siège est au couvent des Pères Barnabites de Bruxelles.



En novembre 1944, la structure des Barnabites n'étant pas suffisante pour assumer l'apostolat du Saint Suaire, il va chez les franciscains de Brive où il ne refait pas de noviciat ; le Père Faure y réside au couvent des Grottes de Saint Antoine (lieu de pèlerinage). Il sillonne la région pour faire des conférences sur le Linceul, jusque dans les Pyrénées (sa région d'origine), et à Toulouse où il installe (en 1947) son pastel représentant "*le Corps du Christ d'après le Suaire*". Il reste à Brive jusque

¹³ Voir MNTV n° 36.

¹⁴ clercs réguliers de la Congrégation de saint Paul, laquelle a été fondée en 1530 à Milan.

vers 1958, canoniquement incardiné dans le diocèse de Tulle, et inlassable propagateur de la dévotion à la Passion du Christ. C'est là qu'il fabrique un moule du Visage ; il confie la réalisation des médailles au bijoutier Benjamin Boudrie, en trois modèles, chacun en trois tailles (argent, bronze et or), avec, au revers, la prière de saint François: "*Fais briller sur moi ta Face et aie pitié de moi*", tirée du psaume 80 : "*Montre-nous Ton Visage et nous serons sauvés*".

En 1947, il publie "*Les Images du Saint Suaire - La Sainte Face - Étude critique et apologétique*" (Ed. Le Divin Ressuscité - Grottes de St-Antoine – Brive).

Il continue à faire de nombreuses conférences (avec déjà un petit film fixe¹⁵) ; certaines s'étalent sur deux soirées !

3 - Les défaillances personnelles

Passionné par son apostolat, Emmanuel Faure a sans doute, comme quelques autres hommes très actifs, commis des imprudences (exagération de ses références à haut niveau, voire non-respect de certains engagements financiers,...). Suscitant d'importantes réserves pour "*ses prétendues découvertes sur le Saint Suaire de Turin*", Mgr. Gibier a refusé (comme, plus tard, Mgr. Roland Gosselin), la diffusion de ses images dans le diocèse de Versailles. Il a été ainsi considéré comme indésirable dans certains diocèses et par divers milieux religieux ; voire même tenu à l'écart par certains scientifiques (comme Paul Vignon). Et, malgré les recherches (en 1937) des autorités compétentes de l'Ordre du Saint Sépulcre, son titre de Commandeur (supposé acquis en 1923) n'a pas pu être justifié, de même que sa nomination de Chevalier en 1914.

Mais, à sa décharge, soulignons encore le très vif contexte de rejet dont le Saint Suaire faisait l'objet au début du XX^{ème} siècle. Il a fallu attendre les photos d'Enrie (1931) puis les premiers travaux du docteur Barbet pour relancer l'intérêt sur ce linge mystérieux. Or, en décembre 1935, E. Faure dit avoir "*essuyé de terribles luttes dans les séminaires et maintes abbayes bénédictines*". Et, il écrit alors à Pierre Barbet, dont il a présenté le livre "*Les cinq plaies du Christ*" aux milieux médicaux de Belgique : "*J'ai eu la vie dure pendant ces 30 années d'apostolat, avec quelques mérites, surtout*

¹⁵ suite de photos sur un rouleau de pellicules.

dans les milieux ecclésiastiques, contre les hypercritiques de l'École d'Ulysse Chevalier".

4 - La poursuite de son œuvre

À partir de 1956, de sérieux problèmes de santé imposent au Père Faure de se retirer, malgré sa "*douleur de n'avoir pas pu former de successeur*". Comme les franciscains estiment ne pas avoir l'ensemble des compétences nécessaires dans les différents domaines (histoire, art, sciences, exégèse) pour la poursuite de son œuvre, il rédige un texte très détaillé de ses conférences. Et il demande à la mieux informée de ses "filles spirituelles" d'assurer la réalisation des médailles à Brive, et de chercher une communauté religieuse capable de poursuivre son œuvre.

Après sa mort en 1964 (à 83 ans), son matériel et sa documentation reviennent à sa famille, mais restent en attente. En 1966, sa propre fille renvoie, "*selon son désir*", tout ce patrimoine à cette "fille spirituelle", avec la mission de trouver des successeurs.

Celle-ci se heurte d'abord à beaucoup d'indifférence, tant des laïcs que des communautés religieuses, et laisse passer le temps. Passant par hasard à Cordes, en 1982, dans la chapelle de la Communauté du Lion de Judas (actuellement communauté des Béatitudes¹⁶), elle voit une photo de la Sainte Face ; et elle découvre ensuite que cette communauté réunit l'ensemble des compétences recherchées. Elle sollicite alors son fondateur, le frère Éphraïm, qui accepte de se lancer dans cet apostolat, et de poursuivre la réalisation des médailles.

Dès lors, la Communauté redéveloppe et diffuse largement la documentation et une vidéo cassette. Sœur Tamara, qui a fait partie de cette communauté, et qui présente toujours des expositions en Russie, se souvient encore de l'exposition installée alors dans l'église de Saint Broladre (près du Mont St-Michel). Mais la mission d'évangélisation par le Saint Suaire ne se poursuit pas, en dehors de rares articles dans la revue "Feu et Lumière". D'autres associations ont pris le relais...

Pierre de Riedmatten

¹⁶ Cette communauté a accueilli, en octobre 2010, aux Sables-d'Olonne, une grande exposition de MNTV, terminée par un Forum.

MONTRE-NOUS TON VISAGE

Association selon la Loi de 1901
215 rue de Vaugirard – 75015 PARIS

BULLETIN d'ADHÉSION à l'ASSOCIATION et/ou d'ABONNEMENT à la REVUE

Nom :..... Prénom :.....
Adresse postale :.....
Code postal :..... Ville :.....
Pays :..... Tel :.....
Courriel :.....@.....

ADHESION 2009 à l'association MNTV	€ 15,50	
ABONNEMENT pour les adhérents	€ 10,00	
ABONNEMENT seul pour les non adhérents	€ 12,00	
DONS		
Total :		

Date : Signature :



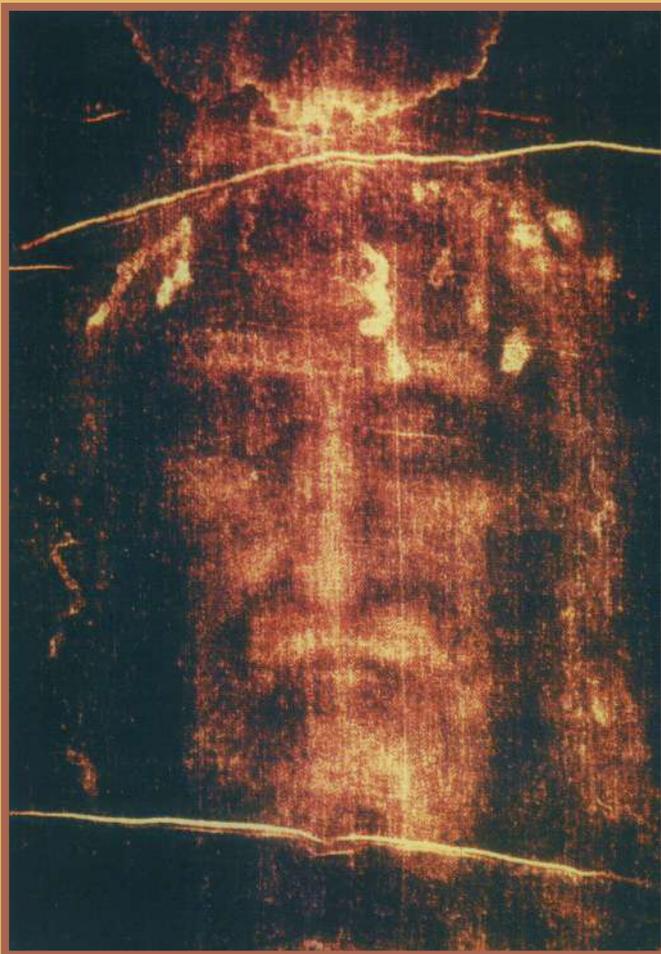
Église Sainte Madeleine de Rouen – Carême 2011

UN STAND "LINCEUL" AUX JMJ

"Le Linceul n'est pas le Christ, mais il conduit au Christ !" (Cardinal Saldarini)

Montrer l'image du Linceul aux milliers de jeunes qui viendront à
MADRID,
leur permettre un face à face avec la personne du Christ,
c'est ce que voudraient faire les jeunes volontaires
qui ont accepté de tenir et animer ce stand, du 16 au 21 août.

De grandes photos sur toile, et quelques posters permettront de
contempler
Celui qui *"nous a tant aimés qu'Il a donné sa vie pour nous"*



ASSOCIATION
“Montre-nous Ton Visage”
215, rue de Vaugirard 75015 PARIS

coût du numéro 7,50 euros

Date de parution de ce numéro : juin 2011

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e